

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22° : ALGER

26° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 13 Novembre 2013 - 9 Mouharram 1435 - N° 426 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Rencontre avec la presse

Le secrétaire général de la Coordination des associations de soutien au programme du Président de la République, M. Belkacem Abdelaoui, présidera, aujourd'hui à Alger, une rencontre avec la presse et les coordinateurs nationaux. Elle portera sur le programme de la coordination à court terme.



L'Algérie élue au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU
Page 24



LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL HIER À KHENCHELA **Du Hoggar aux... Aurès**

Boualem Branki

Les Khencelis sont contents, et cela se clame sous les chaumières du pays chaoui où les visites de hauts responsables de l'Etat sont rares. M. Abdelmalek Sellal a tenu ainsi à remédier à cette situation en effectuant hier mardi une importante visite de travail dans cette wilaya, à vocation agricole.

La visite du Premier ministre dans la wilaya de Khencela lève également quelques ambiguïtés et

mauvaises interprétations que certains ont voulu politiser. La présence de M. Sellal dans cette wilaya, haut lieu de la révolution nationale et terre de martyrs, donne par ailleurs une texture particulière au cours du développement local dans cette région, où, il faut le souligner, nombreuses sont les attentes des populations locales. Que ce soit en matière d'habitat, d'accès aux soins, à l'AEP, où l'enseignement supérieur et un bon service public, les besoins sont importants et les attentes nombreuses.

Page 3



Un sens concret au développement local

FORUM



M. HASSEN KHELIFATI, P-DG D'ALLIANCE ASSURANCES INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**
L'Alliance en toute... assurance !

L'annonce officielle a été faite hier par Joseph Ged



Page 5

SCIENCE et VIE
La météo n'aurait aucune influence sur la FIBROMYALGIE

Pages 12-13

CULTURE

ÉDUCATION ET SCIENCES DE LA CULTURE
L'action de l'Algérie exposée à l'Unesco

Page 11

FOOTBALL

MONDIAL-2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO
Tous derrière les Verts !

Page 21

JUSTICE

Peine capitale requise contre les complices du terroriste «El Para»

Page 5



Régions Nord : 22° à Alger

Temps partiellement nuageux avec quelques averses de pluies sur le littoral Centre et notamment les régions Est en cours de journée. Ennuagement progressif à partir de la soirée sur l'Ouest avec localement quelques pluies.
Les vents seront modérés (30/50 km/h) notamment près des côtes Est avec rafales de vent sous orages.
La mer sera agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux vers le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs temps dégagé.
Les vents seront modérés 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.



	max	22°	min	13°
Oran	max	20°	min	13°
Annaba	max	20°	min	13°
Béjaïa	max	23°	min	14°
Tamanrasset	max	26°	min	09°

JUSQU'AU
31 JANVIER
AU PALAIS
DE LA CULTURE
MOUFDI ZAKARIA

6^e Salon d'automne

C'est au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger) que se déroule en ce moment le salon d'automne dans sa sixième édition, et ce, jusqu'au 31 Janvier 2014.

Le salon qui pour but de faire connaître les jeunes artistes talentueux, en plus de les encourager et les soutenir à persévérer dans le vaste domaine de l'art, accueille cette année divers artistes amateurs qui ont été choisis par la commission d'organisation suite un appel à participation, leur permettant ainsi une meilleure visibilité auprès du grand public.

MÉDÉA
**10 000 familles
ont bénéficié
de la zakat
en 2012/2013**

Plus de 10 000 familles de condition modeste ont bénéficié, dans la wilaya de Médéa, du fonds de la zakat, au titre de la campagne de collecte 2012/2013, a-t-on appris hier auprès du directeur des affaires religieuses et des waqfs, en marge d'une rencontre sur la nouvelle campagne de collecte de la zakat, organisée à la maison de la culture Hassan-el-Hassane de Médéa. Selon Yahia Douri, 1271 familles défavorisées ont bénéficié des fonds collectés au titre de la zakat sur les biens, représentant la somme globale de 15 millions de DA, précisant que 19 jeunes ont également bénéficié d'un crédit bonifié «kardh el-hassane», de 250 mille DA chacun, prélevé sur les fonds collectés. Les fonds engrangés, au titre de la zakat el-fitr, d'un montant de l'ordre de 15 millions également de DA, ont été distribués à 7992 familles nécessiteuses, a ajouté ce responsable, qui a fait part, en outre, de la collecte de l'équivalent de 3,31 millions de DA sous forme de dons en denrées agricoles, 965 familles ont bénéficié des dons provenant des propriétaires d'exploitations agricoles de la région, a fait savoir le directeur des affaires religieuses, lors de cette réunion d'information qui a regroupé les membres des commissions locales chargés de la collecte des fonds de la zakat.

**2^e ÉDITION DE LA COURSE «WE RUN ALGIERS»
Rendez-vous vendredi
à Alger**

La seconde édition de la course «We Run Algiers», organisée par Nike, aura lieu vendredi 15 novembre à Alger. Selon les organisateurs, le but de cette manifestation sportive de 6 km qui traverse le centre historique de la capitale et à laquelle prendront part 5000 participants, est la reconquête des rues d'Algier. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.werunalgiers.com

PARLEMENT

Une délégation de l'APN à la 38^e session de l'EUCOCO à Rome

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par la députée, Saïda Brahim Bounab, présidente du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité «Algérie-Sahara Occidental» prendra part à la 38^e session de la Conférence européenne de coordination de la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) prévue les 15 et 17 novembre à Rome (Italie).

Selon un communiqué de l'APN rendu public hier, une «importante délégation» représentant la République arabe sahraouie démocratique conduite par le président sahraoui et des représentants d'institutions nationales et lo-

cales de plusieurs pays prennent part à cette rencontre ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme, des juristes et des observateurs internationaux. Une conférence parlementaire sera organisée en marge de cette session visant à regrouper les participants notamment les élus au sein des assemblées nationales et européennes pour examiner les moyens de prendre des «engagements palpables vis-à-vis de la question sahraouie», ajoute le communiqué.



SAMEDI 16
NOVEMBRE À
L'AURASSI

Session ordinaire du comité central du parti FLN

Les travaux de la session ordinaire du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) se tiendront samedi 16 novembre 2013 à 09h à l'hôtel El Aurassi. Cette session sera présidée par le secrétaire général du parti M. Amar Saidani.



MOSTAGANEM
**Lancement
d'une campagne
de dépistage
précoce du diabète
et de l'hépatite
virale**

L'association «Nour El Amel» des diabétiques de Mostaganem a lancé hier une campagne de dépistage précoce du diabète et de l'hépatite virale.

Cette action, qui se poursuit jusqu'à fin novembre et à laquelle participent des praticiens et des laborantins, vise à sensibiliser le citoyen de l'importance du dépistage précoce des deux maladies citées pour éviter les complications, a indiqué la présidente de l'association, Mme Sebaa Kheira.

Organisée à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, coïncidant avec le 14 novembre, cette campagne constitue une occasion pour insister sur l'éducation sanitaire, la prise de médicaments et d'insuline régulière pour se prémunir des complications qui peuvent affecter la vue, causer l'insuffisance rénale ou l'amputation de membres inférieurs.

La diététique chez les diabétiques est également prise en considération par la campagne surtout pour les enfants, de même que le rôle des parents, notamment les mamans, dans la surveillance de leur alimentation.

Le nombre de personnes atteintes de diabète dans la wilaya de Mostaganem est de plus de 15.000 cas, selon la présidente de l'association. L'association «Nour El Amel» a été fondée en 1997 à Mostaganem où elle a initié des actions au profit des diabétiques distribuant, entre autres, près 1.500 glucomètres entre 2012 et 2013, a indiqué Mme Sebaa.

EL-BAYADH
**1.800
pochettes de sang
collectées depuis
janvier**

Plus de 1.800 pochettes de sang ont été collectées à la faveur des campagnes de collecte initiées de janvier à octobre 2013 par l'association des donneurs de sang de la wilaya d'El-Bayadh, ont indiqué les responsables de cette association.

Cette collecte est jugée «positive» par rapport à celle réalisée en 2012 et ayant donné lieu à la collecte de 1.500 pochettes de sang, a estimé la présidente de l'association précédente, Mme Kamla Taïbi.

Elle a fait savoir que l'association a organisé, dans ce cadre, plusieurs campagnes de don de sang à travers les différentes communes de la wilaya d'El-Bayadh, mettant à profit les occasions nationales et religieuses, notamment le mois de Ramadan, pour intensifier, en coordination avec la direction des affaires religieuses, ses actions au niveau des lieux de culte.

L'association s'emploie à approvisionner en sang des centres de transfusion sanguine (CTS) et de dialyse des établissements publics hospitaliers (EHP) «Mohamed Bouddia» d'El-Bayadh et de la commune de Bougrob, a ajouté Mme Taïbi, également présidente du CTS d'El-Bayadh.

Les opérations de dons de sang suscitent une large adhésion des jeunes donneurs, âgés notamment de 18 à 35 ans, «traduisant leur degré de conscience et leur esprit de solidarité», a-t-elle estimé. Selon la même responsable, le CTS d'El-Bayadh détient une liste nominative des donneurs à rhésus sanguins rares pour les contacter le cas échéant.



LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL HIER À KHENCHELA, INSPECTE ET MET EN SERVICE DE NOUVELLES RÉALISATIONS INSCRITES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Du Hoggar aux... Aurès ➤ Un sens concret au développement local ► La stabilité : clé de l'avenir

Boualem Branki

Les Khencelis sont contents, et cela se clame sous les chaumières du pays choui où les visites de hauts responsables de l'Etat sont rares. M. Abdelmalek Sellal a tenu ainsi à remédier à cette situation en effectuant hier mardi une importante visite de travail dans cette wilaya, à vocation agricole. La visite du Premier ministre dans la wilaya de Khencela lève également quelques ambiguïtés et mauvaises interprétations que certains ont voulu politiser. La présence de M. Sellal dans cette wilaya, haut lieu de la révolution nationale et terre de martyrs, donne par ailleurs une texture particulière au cours du développement local dans cette région, où, il faut le souligner, nombreuses sont les attentes des populations locales. Que ce soit en matière d'habitat, d'accès aux soins, à l'AEP, où l'enseignement supérieur et un bon service public, les besoins sont importants et les attentes nombreuses. La wilaya de Khencela souffre en fait de nombreuses déficiences, et notamment un développement local qui a pris du retard, particulièrement dans les réseaux routiers en montagne et entre les villages, l'accès à l'eau potable, les transports et l'éducation. La visite de M. Sellal, accompagné d'une forte délégation ministérielle, devrait ainsi faire le point sur les urgences du moment, les priorités du développement local et tracer un programme de longue échéance pour cette région, qui



ploie sans doute sous le poids des wilayas voisines, Oum El Bouaghi et Batna. Outre l'état d'avancement des projets de développement local en cours de réalisation, le Premier ministre a consacré une bonne partie de sa visite de travail, qui insère dans le cadre du suivi du programme du Président Bouteflika, au secteur agricole, qui fournit l'essentiel du PIB de la wilaya et constitue un fort potentiel économique pour la région avec une importante et variée production céréalière et fruitière, dont les pommes. Il a également mis en service de nombreuses réalisations socio-économiques des secteurs de l'Enseignement supérieur, de l'Energie, de l'Environnement et des Transports. Tous ces projets ont une importance vitale pour la population de la wilaya, dont les jeunes et particulièrement les universitaires.

Avec la société civile qu'il a rencontré en fin de visite, M. Sellal a été franc et clair, comme à son habitude d'ailleurs. Il confirmera d'une part toute la volonté et la sollicitude de l'Etat pour le soutien et le désenclavement des régions rurales et montagneuses, comme c'est le cas de nombreuses communes de la wilaya de Khencela, et, d'autre part, il a réaffirmé à la société civile locale que ses attentes et ses doléances sociales, politiques et économiques sont également la préoccupation des plus hautes autorités de l'Etat. La visite de M. Sellal à Khencela, aura ainsi donné un large aperçu au Premier ministre des besoins des régions enclavées et des zones de montagnes en matière de développement local, notamment par une intégration économique régionale et l'émergence d'un tissu industriel et agro-industriel local apte à relancer la croissance de la wilaya et répondre à la demande sociale des populations locales.

► AFFAIRE EX-HABITANTS DE CHABOR Sellal appelle les parties concernées à s'organiser en association pour trouver une solution

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé les parties concernées par l'affaire des ex-habitants du quartier précaire de Chabor (Khencela) à s'organiser en association pour trouver une issue favorable à ce problème opposant les anciens occupants de ce quartier à l'administration.

Le Premier ministre qui assistait à une présentation sur le secteur de l'Habitat, dans cette wilaya, a souligné qu'il était disposé à aller dans le sens de la solution qui sera proposée par cette association.

Cette affaire remonte à 2001 lorsque les habitants de ce quartier précaire ont été relogés dans des habitations neuves tandis que l'assiette qui abritait leurs constructions illicites

avait été récupérée pour réaliser des structures d'accompagnement, notamment.

La notification de l'administration locale imposant aux familles relogées de régler les arriérés des loyers des logements dont elles ont bénéficié n'a pas été du goût de ces familles qui ont revendiqué la récupération des assiettes sur lesquelles leurs anciennes habitations précaires avaient été construites et qui, soutiennent-ils, leur appartiendraient. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a préconisé, de son côté, de revoir les anciens documents ayant accompagné l'attribution de ces logements pour décider de la démarche à suivre, s'il y a propriété.

F L N Les raisons d'un soutien traditionnel à Bouteflika

Kamel Cherif

Plusieurs observateurs politiques s'étonnent ou reprochent au parti du Front de libération nationale (FLN) de soutenir une éventuelle candidature du Président Bouteflika à la prochaine présidentielle. Ces observateurs et partis politiques s'étonnent que le FLN affiche son soutien au chef de l'Etat !

En fait, le FLN a toujours soutenu le Président de la République. Un soutien traditionnel qui ne date de pas ce mandat, mais depuis le premier mandat du chef de l'Etat en 1999. Le plus vieux parti a toujours affirmé que Bouteflika est son président d'honneur. En ce sens, le parti n'a jamais présenté ou soutenu un candidat autre que Bouteflika. Le FLN a toujours pesé de son poids au sein des assemblées élues pour soutenir le programme du chef de l'Etat. Autrement dit, si aujourd'hui le parti appelle à soutenir la candidature de Bouteflika, il n'y a rien de nouveau dans sa position. Au contraire, c'est une position qui reste immuable et fidèle.

Il est, donc, étonnant et incompréhensible de voir certains partis notamment s'en prendre au FLN qu'ils épinglent, lui reprochant «d'accaparer» ou de «s'approprier» le Président. Il est vrai que Bouteflika reste le Président de tous les Algériens dans la mesure où il a été démocratiquement élu. Toutefois, il semble hasardeux d'en vouloir à un parti pour sa position et son soutien qu'il a revendiqués même à des périodes où l'opposition a tenté de se coaliser contre la candidature de Bouteflika, notamment en 2004 quand le FLN était traversé par un courant ayant soutenu un autre candidat. Aujourd'hui, le FLN est dans son rôle et fidèle à sa position, pour ainsi dire. Il est tout à fait logique que le parti défende sa position en mobilisant sa base, ses mouhafedhs et élus pour soutenir une éventuelle candidature de Bouteflika. Les dernières réunions provoquées par le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, vont dans ce sens. Après avoir réaffirmé, dans un meeting populaire, le soutien du FLN à la candidature du Président Bouteflika, il a consolidé cette position par les mouhafedhs et les élus qui ont appelé le chef de l'Etat à se présenter à sa propre succession. Le FLN a justifié sa position par le programme du Président qui a permis au pays de recouvrer sa sérénité par l'approbation par voie référendaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et surtout de l'épargner, grâce à sa clairvoyance, des chocs induits par ce qui est appelé le «printemps arabe». L'Algérie n'est plus celle des années 1990 !

NOUVEAUX SOUSCRIPTEURS AADL Réflexion autour de la formule adéquate pour le dépôt des dossiers, annonce M. Tebboune

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mardi à Khencela qu'une réflexion était engagée par son département pour définir la formule la plus adéquate afin de permettre aux nouveaux souscripteurs Aadl le dépôt de leur dossier sans anarchie et perte de temps.

«Une réflexion est engagée pour définir la formule la plus adéquate pour permettre aux nouveaux souscripteurs Aadl au nombre de 700 000 le dépôt de leur dossier pour éviter l'anarchie et la perte de temps», a déclaré à l'APS le ministre, en marge de la visite de travail qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal dans la wilaya de Khencela. Il a expliqué que le

filtrage final des dossiers des souscripteurs se fera après étude et vérification des données fournies par ces souscripteurs lors des inscriptions initiales par Internet.

Concernant les Logements socioproportionnels (LSP) «qui posent problème dans toutes les wilayas», a-t-il dit, il a expliqué que son secteur a «finalisé une étude» concernant l'activité des promoteurs immobiliers en charge de la réalisation des projets LSP. «Cette enquête dont les résultats seront connus probablement la fin de ce mois, n'écarte pas le retrait de l'agrément aux promoteurs qui n'ont pas répondu aux exigences des cahiers de charge», a-t-il dit.

Le ministre a relevé que la relation du

ministère avec les LSP consistait en l'aide par le biais de la Caisse nationale du logement (CNL) et que son département n'interviendrait pas dans la formule du contrat.

«Néanmoins, l'Etat ne peut pas abandonner les citoyens en cas de problème», a-t-il rétorqué et d'ajouter: «nous avons envoyé des correspondances aux promoteurs concernés au nombre de 200 pour assainir cette situation». M. Tebboune a souligné que «l'enquête en question a révélé que certains promoteurs avaient rencontré des difficultés concernant les assiettes foncières et d'autres avec l'établissement des listes des bénéficiaires avec les autorités locales».

APS



ALGÉRIE - GB

Le ministre des Affaires religieuses s'entretient avec le révérend Steven Cesar

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Bouabdallah Ghalmallah, s'est entretenu mardi à Alger avec le révérend Steven Cesar, directeur de l'association du livre sacré en Grande Bretagne, sur les possibilités de coopération avec l'Algérie et la question du respect de l'exercice du culte en Palestine. «Je tente d'œuvrer avec l'Algérie à résoudre les conflits au Proche-Orient concernant les libertés et la coexistence entre les religions, ainsi que le droit d'exercice du culte en Palestine», a indiqué le docteur Steven dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec M. Ghalmallah. Le révérend Steven Cesar qui occupe également le poste de vice-président des services du livre sacré en Europe effectue une visite en Algérie à l'invitation de l'église de la trinité en Algérie représentée par le pasteur Hamdi Sadki Daoud qui l'a convié à visiter l'établissement ecclésiastique et y officier durant la période du 11 au 18 novembre. Il présentera à cette occasion plusieurs communications à Alger et à Oran sur les thèmes «Les racines historiques du sionisme chrétien», «L'agenda politique du sionisme chrétien» et «Le conflit arabo-israélien d'un point de vue chrétien». Le révérend Steven Cesar qui a effectué plusieurs visites internationales pour appuyer la paix et vaincre le mouvement sioniste chrétien soutenant Israël au détriment de la paix dans les pays arabes, compte à son actif plusieurs livres.

FORMATION

De nouveaux axes de partenariat lors de la prochaine commission mixte algéro-sénégalaise

De nouveaux axes de partenariat dans le domaine de la formation professionnelle entre l'Algérie et le Sénégal, seront examinés dans le cadre de la prochaine session de la commission mixte de coopération bilatérale, indique mardi le ministère de la Formation et l'Enseignement professionnel dans un communiqué.

A l'issue d'une audience accordée par le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, à l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Papa Omar Ndiaye, les deux parties «ont convenu d'étouffer le programme de coopération en cours par, notamment, la formation des formateurs, le jumelage entre les établissements de formation et les échanges en matière de programmes pédagogiques», note la même source.

Ces axes de partenariat devront l'objet de requêtes de la partie sénégalaise qui seront examinées dans le cadre des travaux de la prochaine session de la commission de coopération».

Les entretiens ont porté également sur «l'état des relations entre les deux pays et les moyens permettant leur développement dans le domaine de la formation et ont été l'occasion pour l'ambassadeur d'exprimer sa reconnaissance au gouvernement algérien pour l'appui et l'intérêt qu'il marque, d'une façon constante, en matière d'assistance technique à l'appareil de formation sénégalais», ajoute le communiqué.

La coopération entre l'Unesco et l'Algérie au cœur des entretiens Baba Ahmed-Bokova à Paris

La coopération entre l'Algérie et l'Unesco a été au cœur des entretiens mardi à Paris entre le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, et la Directrice générale de l'agence onusienne pour l'Education, la science et la culture, Irina Bokova. L'entrevue, qui s'est déroulée en marge de la 37^e Conférence générale de l'Unesco, a porté essentiellement sur l'évaluation de la réforme du système éducatif en Algérie et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), déjà atteints par le pays, en particulier ceux concernant l'Education. A ce sujet, le ministre de l'Education nationale a relevé, dans une déclaration à la presse, que l'Algérie a atteint un taux de scolarisation de 98%.

«Le taux d'analphabétisme est de 18% et nous comptons le ramener à 16%, alors qu'il était de 80% au lendemain de l'indépendance nationale», s'est-il félicité. Les deux parties ont également évoqué le projet Avicenne qui intèrera l'enseignement à distance et qui concernera dans une prochaine phase, selon le ministre, l'Education nationale, ainsi que les projets du Musée africain à Alger avec l'expertise de l'Unesco, et le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique qui pourra voir le jour prochainement à Alger. Ce dernier projet a déjà été avancé, le 4 octobre dernier à Paris, par la 19^e session du Conseil exécutif 6^e de l'Unesco et devrait être entériné par la 37^e session de la Conférence générale de l'Organisation onusienne qui se tient dans la capitale française. Le ministre a affirmé avoir mis à profit son entrevue avec la Directrice générale de l'Unesco pour lui faire part des félicitations de l'Algérie et de son président de la

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté mardi à la majorité le projet de loi de finances (PLF) pour 2014, lors d'une séance plénière présidée par M. Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi.

Les députés du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) à l'assemblée ont voté contre ce projet de loi, tandis que le Parti des travailleurs (PT) s'est abstenu. Ce texte, qui n'introduit pas de nouvelles taxes ni d'augmentation d'imôts, prévoit une hausse de 10,4% des recettes budgétaires à 424,8 milliards de DA alors que les dépenses se situeraient à 7 656,2 milliards de DA, réparties en 4 714,5 milliards de DA pour le fonctionnement et 2 941,7 milliards de DA pour l'équipement.

FINANCES

Le projet de loi de finances 2014 adopté par l'APN...

Le déficit est de l'ordre de 3 438 milliards de DA, soit 18,4% du Produit intérieur brut (PIB). Le texte table également sur une croissance économique de 4,5% globalement et de 5,4% hors hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3,5%.

Pour atteindre ces objectifs, le PLF 2014 introduit de nouvelles mesures pour encourager l'investissement productif, promouvoir la production nationale et favoriser la création d'emplois notamment dans le Sud.



... Et le Conseil de la Nation

Le président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah a présidé, mardi à Alger, une réunion de l'instance de coordination du conseil consacrée à l'examen du calendrier des travaux du conseil de la Nation pour la présente législature.

vant se dérouler en séances plénières à partir du 25 novembre courant pour examiner et débat du projet de loi de finances 2014.

Lors de cette réunion, les grands axes du budget du Conseil de la Nation pour la présente législature ont été présentés, indique un communiqué du Conseil.

Les principaux axes du budget du Conseil de la Nation pour 2014 ont également été présentés et débattus à la faveur de cette rencontre.

TRANSPORTS

Signature demain à Bruxelles d'un accord entre le «GTMO 5+5» et l'UPM

Un mémorandum d'entente fixant les axes de coopération entre le Groupe des ministres des Transports de la Méditerranée occidentale (GTMO 5+5), dont l'Algérie est membre, et l'Union pour la Méditerranée (UPM) sera signé jeudi à Bruxelles, indique mardi un communiqué ministère des Transports.

La signature de cet accord interviendra lors de la 2^e conférence du GTMO 5+5 qui se tiendra en présence du ministre des Trans-

ports, Amar Ghoul, également président de ce groupe.

Cette conférence sera consacrée à l'examen de la mise en œuvre des recommandations de la première réunion tenue à Marrakech (Maroc) en 2005, dans le cadre du processus de Barcelone, visant la mise en place d'une réseaux euro-méditerranéen de transport multimodal intégré en vue de renforcer les échanges entre l'Union européenne et les partenaires méditerranéens, précise le communiqué.

Elle aura pour objectif de déterminer le nouveau programme d'action inscrit dans le cadre des orientations du plan d'action régional transport (Part) 2010-2014.

La conférence va permettre ainsi, ajoute le communiqué, d'identifier et d'examiner le financement des projets prioritaires d'infrastructures des transports des pays membres en vue de la mise en place graduelle d'un réseau euro-méditerranéen de transport multimodal intégré.

ALGÉRIE - TUNISIE

Mme Derdouri présente en Tunisie l'expérience de l'Algérie en matière de TIC

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zahra Derdouri, prend part aux travaux du forum international sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), organisé en Tunisie du 11 au 14 novembre à Hammamet, indique un communiqué du ministère. Une importante délégation composée de responsables et d'experts du secteur accompagne la ministre aux travaux de ce forum auquel l'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur. Les membres de la délégation algérienne présenteront des communications sur l'expérience de l'Algérie dans ce domaine, notamment sur les thèmes relatifs à la stratégie nationale de la large bande catalyseur, l'expérience de l'Algérie dans le domaine des cyberparcs et la régulation dans le domaine des TIC. Les groupes Algérie communication, Algérie Poste et l'Agence

nationale de promotion des cyberparcs et l'Institut national des TIC participeront à l'exposition prévue en marge de cette manifestation sur les différents services et solutions technologiques et les modes de formation en Algérie, ajoute le communiqué. Accès occasion à un jumelage est prévu entre le cyberparc de Sidi Abdallah et le pôle tunisien El Ghazala en vue de la formation d'un réseau semi régional d'incubateurs de projets et d'entreprises technologiques, ainsi qu'une deuxième convention entre l'INC TIC à Oran et l'institut supérieur de communication tunisien. La participation à cette rencontre sur des TIC pour tous 2013 offre à l'Algérie l'occasion de présenter son expérience dans le domaine des TIC et les différentes réalisations accomplies dans le cadre de l'édification d'une société d'information et de savoir», affirme le communiqué...

PRÉPARATION DU SOMMET DE L'ELYSÉE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

L'association de l'Algérie est «très importante»

L'association de l'Algérie à la préparation du sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité, prévu le 6 et 7 décembre à Paris, est «très importante», a indiqué mardi à Alger, la conseillère Africaine, à la présidence de la République française, Hélène le Gal.

«Nous avons mené des consultations très denses dans le cadre de la préparation du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité qui se tiendra à Paris le 6 et 7 décembre à Paris», a indiqué Mme le Gal à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Majid Bouguerra.

«Il est très important que l'Algérie soit bien associée en amont à la préparation de ce sommet entre la France et les pays africains, afin de recueillir des idées à avancer pendant les travaux», a-t-elle ajouté, rappelant que le Sommet comportera trois sessions de travail consacrées à la paix et la sécurité, au partenariat économique et développement et au climat.

Relevant «beaucoup de convergences» lors des entretiens sur ces trois thèmes, Mme le Gal a souligné que le sommet discutera des voies et moyens d'aider les pays africains à «prendre en charge eux mêmes leur sécurité par rapport aux défis qu'ils ont à relever».

Elle a ajouté que «la croissance que connaît le continent africain mérite de discuter comment mieux travailler ensemble pour la porter au niveau international», formulant, par ailleurs, le vœux de «préparer ensemble» les grandes échéances à venir dans le domaine des changements climatiques, notamment, le sommet Climat, prévu à Paris en 2015.

Pour sa part, M. Bouguerra a souligné que l'Algérie, en tant que pays pionnier en Afrique, souhaite participer efficacement à la réussite du sommet, afin d'aboutir à des résultats qui serviraient les intérêts de l'Afrique, un continent dont «les efforts déployés en terme de développement socioéconomique doivent évoluer dans un cadre de partenariat», a-t-il estimé.

«La mise en place de mécanismes africains sur les questions de paix et de sécurité nécessite la contribution de nos partenaires, dont la France, pour aboutir à des résultats concrets et satisfaisants et faire face aux problèmes d'ordre sécuritaire auxquels fait face l'Afrique», a souligné M. Bouguerra à propos du volet sécuritaire. Concernant l'environnement et le climat, il a indiqué que l'Afrique était «le continent le plus exposé aux conséquences des changements climatiques par rapport au reste du monde, notamment, la région du Sahel qui est menacée par les phénomènes de sécheresse et de désertification qui compromettent les efforts déployés par les pays africains pour le développement socioéconomique».

APS

L'ENTREPRISE NATIONALE ANNONCE UN IMPORTANT
PLAN DE RESTRUCTURATION AVEC UN
INVESTISSEMENT DE 6,7 MILLIARDS DE DINARS

La SNTA compte délocaliser son usine de Bab El Oued vers Gué de Constantine

● La SNTA injectera 6,7 milliards de DA en 2014 pour se redéployer au niveau national (P-DG)

Cet événement a été célébré, lundi soir, lors d'une cérémonie, à l'hôtel El Djazair, en présence du ministre de l'Industrie ainsi que des anciens PDG du groupe dont Mourad Medelci, actuellement à la tête du Conseil Constitutionnel, de Mohamed Bouderbala, DG des Douanes et de Ahmed Madjour, P-DG de la SNTA. A cette occasion, le premier responsable de cette entreprise, a annoncé un plan de développement ambitieux qui permettra de développer et de moderniser cet outil de production national important. Dans ce cadre, 6,7 milliards de dinars sont injectés pour redéployer les activités urbaines en milieu industriel, affiner les technologies et les processus de production et améliorer constamment sa production, tant sur le plan quantité que qualité. Ce plan de développement devrait donner ses fruits dans les deux prochaines années, avec le lancement de cinq lignes supplémentaires de productions modernes qui seront opérationnelles entre avril et juillet 2014. Il est ainsi question d'un redéploiement des activités implantées en milieu urbain (Alger, Oran) vers des zones industrielles, de l'affinage des technologies et des processus de fabrication, de l'optimisation des capacités de l'entreprise et de la construction d'une nouvelle usine de cigarettes à Sig. Parmi les annonces faites, la modernisation des capacités de l'unité de Khroub à Constantine et la fermeture des unités d'Oran et de Mostaganem en raison de leur vétusté. M. Madjour a également fait part de la délocalisation de l'usine de Bab El Oued vers Gué de Constantine un projet qui sera concrétisé d'ici 2015. Ce plan prévoit, par ailleurs, la création de deux centres d'ingénierie, l'un consacré aux essais et au contrôle et l'autre destiné à la recherche et à la formation. La modernisation du réseau de distribution est également au programme. Selon le PDG de la Snta, la politique de l'entreprise répond à des objectifs clés, amé-

liorer la qualité des produits commercialisés, couvrir les besoins du marché national en produit tabagique et allumettes; employer le plus grand nombre de travailleurs, faire face à la concurrence déloyale et veiller à l'équilibre financier de la Snta.

Ainsi, «le plan de développement vise à produire un tabac moins chargé en nicotine, en goudron et en monoxyde de carbone, l'amélioration du mélange de tabac et même sur les papiers et filtres et d'enclencher ainsi une courbe ascendante pour prendre plus de parts du marché, surtout de la cigarette blonde, part qui est aujourd'hui à 43%», affirme-t-on.



ment fait part de la délocalisation de l'usine de Bab El Oued vers Gué de Constantine un projet qui sera concrétisé d'ici 2015. Ce plan prévoit, par ailleurs, la création de deux centres d'ingénierie, l'un consacré aux essais et au contrôle et l'autre destiné à la recherche et à la formation. La modernisation du réseau de distribution est également au programme. Selon le PDG de la Snta, la politique de l'entreprise répond à des objectifs clés, amé-

liorer la qualité des produits commercialisés, couvrir les besoins du marché national en produit tabagique et allumettes; employer le plus grand nombre de travailleurs, faire face à la concurrence déloyale et veiller à l'équilibre financier de la Snta.

Ainsi, «le plan de développement vise à produire un tabac moins chargé en nicotine, en goudron et en monoxyde de carbone, l'amélioration du mélange de tabac et même sur les papiers et filtres et d'enclencher ainsi une courbe ascendante pour prendre plus de parts du marché, surtout de la cigarette blonde, part qui est aujourd'hui à 43%», affirme-t-on.

Pour rappel, la Snta est passée en 1990 au statut d'EPE (Entreprise Publique Economique), érigée en société par actions (SPA), dotée d'un capital de 100 millions de DA. Ainsi, en vertu de l'ordonnance 01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des Entreprises Publiques Economiques, cette entreprise a été érigée en Entreprise publique économique non affiliée à une SGP. Actuellement, son capital social est porté à 18 milliards de dinars. La Snta est toujours en activité en tant qu'entreprise publique et s'est associée à hauteur de 49% avec un partenaire étranger pour la création de la Société des Tabacs algéro-émiratie (Staem). Notons enfin, qu'en 2012, la filière tabac a payé en fiscalité 79,4 milliards de dinars.

Amel B.

PALUDISME

Les parties concernées maîtrisent totalement la situation

Les parties concernées maîtrisent «totalement» les cas de paludisme enregistrés récemment dans certaines régions du pays, a affirmé mardi à Alger le secrétaire général du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelhak Saihi.

«La situation est maîtrisée concernant les cas de paludisme enregistrés récemment dans certaines régions du pays», a indiqué M. Saihi en marge de

l'installation du conseil de la réforme de la gestion du service public de Santé, précisant à cette occasion qu'il s'agissait de «cas importés au pays». Dans le même contexte, il a réfuté toute situation épidémique en Algérie rappelant à cet effet les déclarations du directeur central de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Smaïl Mesbah, qui avait expliqué qu'il s'agissait d'un

«micro foyer local, sporadique et limité à la localité d'El Atteuf (Ghardaïa)».

Il avait précisé que l'apparition de la maladie était due à la «réunion d'un certain nombre de conditions favorisant la prolifération du parasite, telles que les eaux stagnantes, la proximité d'oued, la fuite d'eau à travers les réservoirs et la chaleur constante». Le SG du ministère de la santé a réaffirmé que les supporters de l'équipe nationale de

football qui se sont déplacés récemment au Burkina Faso n'étaient pas responsables de l'apparition des cas de paludisme signalés, ajoutant que le ministère de la Santé maintiendra le dispositif de contrôle et de lutte contre le paludisme à travers le territoire national. Vingt-quatre personnes ont été atteintes de paludisme en Algérie, dont trois sont décédées depuis octobre dernier, rappelle-t-on.

RAPPORTS D'ONG
Une campagne des lobbys de la drogue pour «embrouiller» les positions de l'Algérie

Le président de la Commission nationale consultative pour la protection et la promotion des droits de l'Homme (Cnccpdh), Farouk Ksentini, a affirmé mardi, à Alger, que les rapports négatifs rédigés par six organisations des droits de l'Homme contre l'Algérie relèvent d'une campagne des lobbys de la drogue et du crime transfrontalier visant à «embrouiller» les positions de l'Algérie dans les tribunes internationales. «Ces rapports émanant de six organisations non-gouvernementales (ONG), dont Human Right Watch, à la veille de l'élection du Conseil onusien des droits de l'homme ne sont qu'une campagne encadrée par les lobbys de la drogue et du crime transfrontalier visant à embrouiller les positions fermes de l'Algérie dans la lutte contre ces phénomènes et le financement du terrorisme», a déclaré M. Ksentini à l'APS. Il a ajouté que ces organisations «se manifestent quand il s'agit de noircir la situation en Algérie, sur les instigations d'instances et de parties financées par les barons de la drogue et de certaines personnes en fuite établis actuellement dans certaines capitales occidentales». Il a également indiqué que «les tentatives visant à tromper l'opinion publique internationale sur l'état des droits de l'homme et des libertés en Algérie, notamment les libertés syndicales, à la veille de l'élection du Conseil des droits de l'homme à laquelle l'Algérie est candidate, ne font que confirmer, encore une fois, que les lobbys marocains de la drogue et du crime transfrontalier continuent de cibler l'Algérie dans ses positions dans la lutte contre ces phénomènes et d'embrouiller celles-ci dans les tribunes internationales». «Nous avons dit et répété, à maintes reprises, aux organisations et instances internationales des droits de l'homme que la drogue marocaine était devenue une véritable arme contre l'Algérie, voilà qu'aujourd'hui, l'argent de ces groupes est utilisé pour ternir l'image de l'Algérie en essayant de l'éloigner de tout rôle qu'elle peut assumer dans des organismes internationaux tel que le Conseil des droits de l'Homme», a souligné M. Ksentini. Il a en outre souligné que le rôle «positif» de l'Algérie dans ces organisations «menace les intérêts des lobbys de la drogue et du crime transfrontalier». «Alors que ces organisations internationales des droits de l'Homme continuent de tourner le dos aux agressions israéliennes contre le peuple palestinien, aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental et à de nombreux problèmes humanitaires au continent africain, elles attaquent l'Algérie dans une tentative d'éteindre sa voix qui s'élève contre les intérêts des lobbys internationaux au sein des instances internationales», a-t-il encore relevé. Il a affirmé que «le contenu de ces rapport ne reflète pas la réalité des droits de l'homme en Algérie, en témoignent, a-t-il dit, les rapports des organisations internationales des droits de l'Homme qui ont visité les prisons, les écoles et les établissements de santé du pays et rencontré des syndicats et des organismes indépendants activant dans le domaine des droits de l'Homme».

JUSTICE

Peine capitale requise contre les complices du terroriste «El Para»

La peine capitale a été requise mardi par le Procureur général du tribunal criminel d'Alger contre les quatre complices d'Amar Saifi alias «Abderrezak El Para» pour leur implication en 2003 dans le rapt d'étrangers dans le Sahara algérien. Les quatre terroristes présumés sont impliqués aussi dans l'affaire de l'attaque contre la prison de Tazoult (Batna) qui avait permis l'évasion de quelque 1200 prisonniers. Ils sont poursuivis, notamment, pour des chefs d'inculpation d'adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et de trafic d'armes dans le but de nuire à la sécurité et aux biens de l'Etat, ouvre vol et massacres. L'affaire a été instruite - selon l'arrêt de renvoi - suite à l'extradition des quatre suspects par des autorités étrangères (Niger, Tchad et Malí) et leur remise aux services de sécurité algériens.

APS

Installation du Conseil de la réforme de la gestion du service public de santé

Le Conseil de la réforme de la gestion du service public de santé qui a pour mission de définir les grands axes du service public en matière de santé publique, a été installé mardi à Alger. Le conseil est chargé notamment d'examiner la situation du service public de santé sur les plans quantitatif et qualitatif et de proposer par conséquent toute mesure de nature à promouvoir la culture du service public de santé, a indiqué le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (Msprh), Saihi Abdelhak en procédant à l'installation du Conseil.

Il se charge également de proposer les mesures tendant à améliorer le fonctionnement du service public de santé et d'engager une étude sur la manière de servir des établissements pu-

blics de santé. Composé de directeurs centraux du ministère et de personnes ressources parmi eux des professeurs de renommée, le conseil se prononcera également sur les dossiers relatifs à l'assainissement de la situation financière et la tenue de la comptabilité, des registres et des inventaires ainsi que sur l'utilisation de l'informatique, du dialogue social avec les partenaires public et privé du secteur de la santé.

Le conseil qui se réunit en session ordinaire une fois par mois et en session extraordinaire si nécessaire, «peut faire appel, en cas de besoin, à toute personne susceptible de l'assister dans ses travaux comme il peut concevoir des projets de textes législatifs et réglementaires visant une meilleure prise en charge du malade», a souligné son président, M. Saihi Abdelhak. L'organe pourra aussi élabo-

rer des propositions sur l'hygiène hospitalière, l'accueil des malades, l'amélioration des conditions de prise en charge des services des urgences et de la maternité ainsi que sur la gestion des produits pharmaceutiques et la rationalisation des équipements de santé.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, abdelmalek Boudiaf avait fait part dernièrement d'une feuille de route élaborée pour l'amélioration du fonctionnement des établissements hospitaliers dans chaque wilaya et des mesures portant notamment sur le règlement de la pénurie des médicaments, leur distribution dans les villes de l'intérieur du pays et l'humanisation des structures de santé notamment en matière d'hygiène.

M. HASSEN KHELIFATI, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Alliance en toute... assurance !

Le débat public portant sur les assurances n'est pas inscrit dans la tradition. Nous préférions plutôt débattre de la politique interne, celle qui est censée se trouver dans le champ politique, car chacun croit qu'il en maîtrise les données, car le débat politique (politicien ?) serait à la portée de tous. Et puis, il y a les enjeux de pouvoir et derrière, les enjeux économiques.



Ph. Madjid Nait Kaci

Said Abjaoui

Hier, l'invité du forum de DK News était M. Hassen Khalifati, le président directeur général d'Alliance Assurances. Il a répondu positivement à l'invitation du forum pour animer une conférence-débat avec des journalistes portant sur le thème « Le marché des assurances et la bourse algérienne ». A une allusion faite selon laquelle le secteur des assurances relève pratiquement du secteur privé, le PDG remit les pendules à l'heure en disant que le secteur public occupe les 2/3 du marché de l'assurance. Pour qu'on puisse parler du marché privé des assurances, il faudrait que le secteur privé détienne plus de 51% du marché algérien.

Quelle est plutôt la part du marché d'Alliance Assurances ? Cette compagnie d'assurances a été créée par des investisseurs privés locaux en 2004. Son promoteur est M. Hassan Khalifati, un produit de l'école publique algérienne, de l'université algérienne, plus exactement de l'Ecole supérieure commerciale dans les domaines de la finance qui obtint ensuite le diplôme MBA exécutive dans le domaine du management. Il s'engagea ensuite dans le domaine des assurances en créant avec des actionnaires qui lui ont accordé leur confiance dans un contexte de climat pourri par l'affaire « Khalifa » qui avait mis en péril la crédibilité du secteur financier privé.

Malgré donc ce climat pesant, la compagnie est née puis ce fut le temps de la mise en œuvre de la politique de communication. Les débuts ne furent pas tellement encourageants pour le privé national contraint à une augmentation brutale du capital, ce qui constitua une décision surprenante. Ce fut l'introduction en bourse de la première

compagnie d'assurances. Concurrence internationale ?

Pas de problème, selon le PDG, et bien au contraire, il en découlera l'acquisition d'une expérience qui tirera le privé national vers le haut, c'est-à-dire vers la mise à niveau. Bien entendu, il est demandé des pouvoirs publics qu'ils améliorent l'environnement et que soient prises des décisions allant dans ce sens. Toute décision reportée portant sur des réformes ne fera qu'augmenter les coûts de la décision qui sera prise ultérieurement, plus particulièrement pour les décisions structurantes dont on ne peut faire l'économie. Le secteur est collecteur d'épargne et demande des investisseurs. Il participe à l'économie nationale par la création d'emplois et de richesses. Concernant Alliance Assurances, de 2003 à 2013, chaque année le chiffre d'affaires a augmenté de 10%.

La compagnie participe à l'action du gouvernement ou à la mise en place de la Cosob en tant qu'acteur et partenaire. Le gouvernement vise à la création d'un marché financier.

Le gouvernement Sellal fait un bon choix, positif par l'introduction du secteur privé en bourse. C'est une source de liquidités en titre que la mise en place d'un marché primaire par les entreprises et d'un marché secondaire par les petits porteurs de titres. Le secteur bancaire domine le marché à 80%.

L'Etat développe une politique volontariste positive pour rassurer les petits porteurs, créer une dynamique. Les banquiers craignent quelque peu une pénalisation de l'acte de gestion, et éprouvent la crainte de l'accusation de mauvais choix dans la prise de décision.

Le programme PNUD accompagne les réformes de la bourse et quelques entreprises publiques et privées se préparent à y entrer.

M. Hassen Khalifati annonce l'investissement dans l'of-



fre de nouveaux produits, en se tournant vers les PME/PMI, alors que concernant les grandes entreprises, il faudrait des règles plus claires. Parmi les produits offerts, il y a les bris de glace au tiers payant, les garages conventionnés au tiers payant, l'assistance juridique à savoir conseiller devant l'avocat, assurance de personnes, etc..



D'ALLIANCE ASSURANCES INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



PREMIÈRE COMPAGNIE INTRODUITE EN BOURSE 3 préalables : règles du jeu, acteurs identifiés, contrôle indépendant

O. Larbi

Le PDG d'Alliance Assurances était l'invité hier du Forum de DK News. Son parcours pourrait devenir une saga si les conditions générales d'exercice du métier s'améliorent comme le laissent entrevoir les avancées du gouvernement Sellal sur la fiscalité, le développement économique réel et la modification de l'environnement entourant le secteur privé dans tous les domaines. Y compris dans les assurances, où le secteur privé ne représente que le tiers du marché.

Ce marché qui a enregistré un chiffre d'affaires de 100 milliards de dinars en 2012 serait un leurre car le taux de pénétration des assurances dans la société algérienne ne représente que 0,6% du PIB, alors qu'il est au Maroc de 4% et en Tunisie de près de 3%.

Il faut savoir que l'assurance automobile a la part du lion dans la couverture des risques réglementés, soit 60% du portefeuille global.

M. Khelifati est un entrepreneur qui a fait toutes ses études en Algérie : diplômé de l'Ecole supérieure de commerce d'Alger, titulaire d'un DESS qui a travaillé dans des établissements financiers publics avant de rejoindre l'entreprise familiale du bâtiment. C'est en agitant ses idées et en les confrontant à celles d'autres entrepreneurs qu'il en est venu à proposer la création d'une société d'assurances par actions. C'est très important car il a engagé des partenaires pour ne pas dire des associés dans la Bourse.

Une aventure de type capitaliste évolue et non plus dans l'entreprise familiale dominante en Algérie. C'est donc naturellement qu'il s'est intéressé au marché de la PME/PMI qui a commencé à devenir consistant depuis les années 2000 (il ya 700 000 entités regroupées sous ce vocable) et par suite logique, Alliance Assurances se devait d'entrer en bourse. La mise en œuvre a mis du temps non pas à cause des actionnaires principaux mais de la torpeur qui avait stérilisé la Bourse d'Alger. L'idée d'intégrer un marché financier national transparent et loyal est le fil conducteur de M. Khelifati.

Aujourd'hui, sans rien regretter, malgré les récriminations de ses associés, c'est que le marché secondaire des actions celui où les petits porteurs achètent ou vendent des actions est encore létargique, ce qui pénalise les entreprises cotées en bourse, les mouvements de capitaux et le dynamisme général de l'économie.

Cela est dû au fait que le secteur public domine la profession en quasi-monopole, Alliance Assurances pèse seulement 5% du marché national.



Modernisation et emplois

M. Khelifati fait beaucoup pour que les dossier des assurés ou des clients soient traités le plus rapidement possible : il introduit, par exemple, la déclaration par internet pour les sinistres. Il déplore néanmoins que le mailage du pays par les agences des compagnies d'assurances restent «bloqué» à 1500 soit une agence pour 28 000 habitants : «Il en faudrait 9 000 ! Ce qui les rapprocherait de leurs clients et de leur réservoir potentiel de placement de polices d'assurances. Il y a la possibilité de créer 50 000 emplois localement».

À ce propos, il estime que le secteur des assurances doit pouvoir être un acteur de l'activité économique en tant qu'investisseur.

Tarifs

Le PDG d'Alliance Assurances reconnaît sans détour qu'il faut revoir les contrats de police d'assurances : «Figurez-vous que lorsque nous remboursons un ayant droit qui a subi des dommages corporels la base de calcul est le salaire national minimum garanti ! Il était de 6000 DA en 1999 et aujourd'hui fixé à 20 000DA. Ajoutez à cela que le taux de responsabilité civile pour une assurance tous risques de véhicules est de 0,1% pour 30 000DA.»

Le secteur est-il bénéficiaire ?

«Le remboursement des sinistres auto représente à lui seul 92% des rentrées du secteur. Avec des pièces détachées aux prix élevés, des coûts de véhicules neufs également très élevés,

alors que le remboursement est fixe depuis plusieurs années. Il est normal de revoir les tarifs». Le fait que le nombre de véhicules importés est de près de 600 000 par an, veut dire que les assureurs «en sont de leur poche pour honorer les termes du contrat».

Les autorités publiques demandent aux assureurs de produire un document «scientifique» sur les coûts de couverture des risques pour les assureurs.

M. Khelifati demande pour les entrepreneurs privés plus d'aide réglementaire, plus de transparence et de loyauté dans la passation des marchés par exemple : Alliance Assurances a souvent été évincé d'un marché public par des textes qui exigent que le soumissionnaire ait un capital de 10 milliards de dinars comme les sociétés publiques d'assurances et avoir 20 ans d'expérience dans la profession : «Ce sont des mesures discriminatoires que les discussions en cours avec les autorités financières réglementent».

En tout état de cause, le secteur des assurances veut s'impliquer dans l'investissement économique avec toutes les retombées sur la création de richesses et l'emploi que cela induit ; il n'a pas peur de la concurrence internationale si l'Etat assure l'égalité entre tous.

Cela ne suffit apparemment pas : il faut que les assureurs créent de nouveaux produits pour les services, les personnes. Ils ont l'obligation de créativité et d'innovation pour que l'épargne des ménages devienne un facteur économique.



170 AGENCE ET 400.000 SOUSCRIPTEURS

• Objectif 2016:
300 agences

R.Rachedi

Première compagnie privée à être cotée en bourse, Alliance Assurances est aujourd'hui l'une des compagnies qui jouit de plus de notoriété sur le marché national des assurances. Fort d'un réseau de 170 agences, d'un personnel hautement qualifié composé de 420 professionnels du secteur, répartis à travers 42 wilayas pour un total de 400.000 souscripteurs, la compagnie enchaîne depuis sa création en 2004, les bons résultats, grâce à une bonne gestion basée sur une politique de développement axée sur l'innovation à travers le lancement de nouveaux produits et l'amélioration de la qualité de prestations fournis aux clients. «Tels sont les atouts qui ont contribué à la réussite d'Alliance Assurances et qui nous laissent prétendre pouvoir décrocher d'ici la fin de l'année prochaine le titre de compagnie préférée des Algériens», a indiqué en marge du Forum, M. Hassen Khelifati.

En matière d'innovation, Alliance Assurances était, sur le plan historique, la première et la seule compagnie à proposer un produit «Oto plus Lak» entièrement dédié aux conductrices. Cette police qui intègre dans le contrat une garantie de dépannage, permet à l'assuré d'être dépannée ou remorquée jusqu'au garage le plus proche et ce à n'importe quel heure et à n'importe quel moment. «On a lancé ce produit en 2007 en partenariat avec seulement 30 remorqueurs. Cependant, devant la popularité de cette formule à laquelle plus de 12 000 clients ont souscrit, le nombre de dépanneurs a littéralement explosé en atteignant aujourd'hui les 450 remorqueurs conventionnés et plus de 500 autres en liste d'attente» a expliqué M. Khelifati.

Par ailleurs, le marché des assurances, en dépit du fait qu'il soit en croissance constante, enregistre un déficit de 9 000 agences. En effet, le taux de couverture actuel est d'une agence pour 28 000 habitants alors que les normes internationales stipulent qu'il faudrait avoir 1 agence pour 5 000 habitants. La création de ces nouvelles agences aura un impact direct sur l'emploi puisque ce n'est pas moins de 50 000 nouveaux postes qui seront créés en cas d'augmentation du nombre d'agences qu'on ne dépasse pas les 15 000 au niveau national.

S'exprimant sur d'éventuels projets d'extension ou de partenariat avec des compagnies étrangères, le PDG d'Alliance Assurances, a laissé entendre qu'hormis les marchés marocain et tunisien qui étaient saturés, des projets d'investissements seraient possibles dans plusieurs pays africains particulièrement la Libye où les marchés sont très porteurs. «Il y a rien d'officiel pour le moment mais il y a des projets de partenariat avec des compagnies d'assurances étrangères. Aujourd'hui, on se focalise sur la consolidation de notre position sur le marché national tout en restant ouvert aux discussions internationales» a-t-il affirmé.

TISSEMSILT

● Un groupe de malfaiteurs mis hors d'état de nuire

OULD SIDI AMAR

Suite à une plainte déposée par la victime, âgée de 26 ans auprès de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête pour élucider cette affaire d'agression. Lors des recherches et investigations, les éléments de la PJ ont réussi à mettre la main sur quatre (04) personnes âgées entre 22 ans et 27 ans.

Et lors de la fouille corporelle des mis en causes, des téléphones portables contenant des films vidéo érotiques et pornographique et des armes blanches, utilisées dans l'agression ont été trouvés sur les mis en cause .

Après leur audition pour le complément de l'enquête, ces quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui les a écroués.

Les policiers travaillent sans relâche pour lutter contre la criminalité et assurer la sécurité des citoyens.

Notre source indique également que dans ce cadre de la lutte contre la criminalité, un numéro vert a été mis à la disposition des citoyens (15.48).

Ils peuvent également appeler le standard de la Sûreté de wilaya ou la ligne de secours (17).

**● Campagne labours-semailles à l'Ouarsenis
77 900 hectares programmés pour la prochaine culture céréalière**

Pour cette campagne labours-semailles dans la wilaya de Tissemsilt, il est programmé pas moins de 77 900 hectares pour la culture céréalière dont 50.600 hectares en blé dur, 13 900 hectares en blé tendre, 11 700 hectares en orge et 1 700 hectares en avoine.

Pour ce qui est des semences toutes espèces confondues, il est prévu un total de 93 480 quintaux pour toute la surface emblavée dont 60 720 quintaux de blé dur, 16 680 quintaux de blé tendre, 14 040 quintaux d'orge et 2 040 quintaux d'avoine.

Par ailleurs, sur les 365 dossiers déposés par les affiliés pour bénéficier du crédit Frig au niveau du guichet unique, 146 ont été validés.

Dans son intervention, le Directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt a déclaré que 950 tracteurs et les matériels d'accompagnement ainsi que les accessoires ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette campagne pour laquelle 750 hectares ont été destinés à la culture des légumes.

Pour rappel le wali a, à chaque fois, insisté sur la non mise en jachère des terres agricoles afin d'améliorer le rendement céréalier et animalier de la wilaya qui est une région à vocation agricole.

**BORDJ BOU ARRERIDJ
Saisie de boissons alcoolisées**

Mouad B.

Agissant par surprise lors du week-end dernier, les éléments de première Sûreté urbaine de Bordj Bou Arréridj, munis d'un mandat de perquisition, ont investi une maison située dans le quartier 1^{er}-Novembre (Djebès), utilisée pour le commerce illicite de boissons alcoolisées.

Cette action surprise a permis la saisie de plus de 663 unités, entre cannettes de bière, bouteilles de vin et de liqueurs de grandes marques.

Présenté devant le procureur de la République de Bordj Bou Arreridj, le propriétaire de la maison, R.S., 35 ans, a été écroué pour commerce illicite d'alcool et défaut de facturation.

CRIMINALITÉ

Tendance croissante de la criminalité durant les premiers mois de l'année, selon la Gendarmerie nationale

Une «tendance croissante» de la criminalité a été enregistrée durant les dix premiers mois de l'année 2013 par rapport à la même période de l'année 2012, selon un bilan publié lundi par les services de la Gendarmerie nationale.

Le nombre des affaires traitées entre janvier et octobre 2013 a atteint 70.576 affaires, soit 230 par jour contre 190 durant la même période de l'année dernière, a précisé la même source.

Outre l'arrestation de 71.576 personnes ayant commis 3.230 crimes, 52.478 délits et 2.087 infractions et l'exécution de 5.305 arrêts de justice, 331 associations de malfaiteurs ont été démantelées par ces mêmes services sur l'ensemble du territoire national, a ajouté le bilan. Alger vient en tête de liste en termes de crimes commis entre janvier et octobre 2013 avec 7.29 %, suivie de la wilaya d'Oran (4.79 %), Sétif (4.58 %), Blida (3.90 %), Tlemcen (3.62 %) et Sidi Bel Abbès (3.49 %). Les affaires liées aux



crimes de droit commun ont atteint, selon la même source, 31.016 durant les dix premiers mois de l'année en cours, soit un taux de 49,15 % de l'ensemble des crimes. Le crime organisé vient en deuxième position avec 26,57 % et les crimes de droit commun (15,67 %). Les arrêts de justice représentent 8,41 %.

Les affaires liées aux crimes de droit commun ont augmenté de 13,78 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2012. Le nombre des personnes arrêtées a également augmenté de 7,35 %. Les agressions contre les personnes représentent 43,89 % des crimes de droit commun, avec 15.299 affaires. Alger se place en première position des vi-

lays les plus touchées par la criminalité avec 1.234 agressions, suivie de Sé- tif avec 707 agressions.

Le taux des agressions contre les personnes a augmenté durant les dix premiers mois de l'année 2013 de 24,40 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les affaires liées aux coups et blessures volontaires s'élèvent à 8.431 affaires, soit une augmentation de 22,45 %.

S'agissant des affaires d'homicide volontaire, 332 affaires ont été traitées, ce qui représente 2,44 % des agressions contre les personnes, soit une augmentation de 17,73 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2012.

PROTECTION CIVILE

15 000 interventions en... 7 jours !

Durant la période du 03 au 09 novembre 2013, les unités de la protection civile ont enregistré 15 090 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour venir aux boutes des appels de détresses donné par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité... etc.

1 803 interventions effectuées suite à 1 051 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 1 133 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Sétif avec 04 personnes décédées et

40 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 46 accidents de la route.

Concernant le secours à personnes, 8 168 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 923 blessés traités par nos secours médicalisés, 7 026 évacuations sanitaires.

En outre, nos secours ont effectuées 1 409 interventions pour procéder à l'extinction de 1 092 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 3 708 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 235 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

SÛRETÉ NATIONALE

Prévention routière : des cours de sensibilisation au profit des écoliers

Des cours de sensibilisation à la prévention contre les accidents de la route ont été organisés au profit de près de 120 écoliers par les services de la sûreté de la wilaya de Boumerdès, en coordination avec la direction de l'Education de la même wilaya, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté national (Dgsn).

Des cours de sensibilisation à la prévention routière ont été dispensés au profit de 120 élèves de la nouvelle école primaire Bentorkia dans le cadre d'un programme d'action arrêté dans ce sens, selon la même source.

A cette occasion l'accent a été mis sur «les efforts déployés par la Dgsn pour



réduire les accidents de la circulation sans négliger la part de responsabilité qui incombe au citoyen».

Animés par des cadres spécialisés de la sûreté nationale, ces cours ont porté sur la nécessité de respecter le code de la route, appuyés par des photos et des statistiques sur les accidents de la circulation. Cette initiative a trouvé un écho favorable auprès de la famille de l'éducation, dans le sens où elle permet d'initier l'enfant au respect du code de la route. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts de la Dgsn visant à concrétiser le principe de la police de proximité et à consacrer la politique de sensibilisation et de prévention routière dans le milieu scolaire.

EL-OUED

Saisie de 20 kilogrammes de kif traité

Vingt (20) kilogrammes de kif traité ont été saisis lundi dans un quartier populaire à El-Oued par les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire.

Agissant sur informations faisant état d'une transaction de drogue, les policiers ont dressé une sourcière qui a permis

le démantèlement d'un réseau constitué de cinq individus spécialisés dans la détention et la commercialisation de drogues. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Oued qui les a placés en détention préventive en attendant leur comparution.

APS

ERUPTION D'UN VOLCAN EN INDONÉSIE 6 000 personnes déplacées

Près de 6 000 personnes ont été déplacées dans le Sumatra du Nord en Indonésie en raison d'un nuage de cendre projeté par l'entrée en éruption mardi d'un volcan, a-t-on indiqué de source officielle.

Le mont Sinabung (2.475 mètres), dans le district de Karo, qui est entré en éruption en septembre après trois ans de sommeil, a projeté des cendres et de la fumée déclenchant des incendies en aval. Le volcan entre en éruption de façon intermittente depuis lors.

«Jusqu'à maintenant, nous avons déplacé 5.576 personnes», a déclaré Supoto Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes naturelles.

Les cendres auraient été projetées jusqu'à 800 mètres vers le sud-est, détruisant plusieurs villages sur leur chemin, selon la même source.

Les autorités ont décidé d'évacuer tous les habitants dans une zone de trois kilomètres autour du volcan.



Elles ont également élevé le niveau de l'alerte après l'augmentation des activités sismiques de la montagne ces dernières semaines. Le vaste archipel indonésien compte au total 129 volcans actifs.

**PHILIPPINES - TYPHON
L'ONU lance un appel aux dons de 301 millions de dollars d'aide pour les Philippines**



L'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé mardi un appel aux dons à hauteur de 301 millions de dollars pour venir en aide aux Philippines ravagées par le typhon Haiyan.

«Nous venons de lancer avec le gouvernement un plan d'action qui se concentre sur la nourriture, la santé, l'assainissement, les abris, le retrait des débris et aussi la protection des plus vulnérables et j'espère vraiment que nos donateurs seront généreux», déclaré la chef des opérations humaines des Nations unies, Valérie Amos.

Ce plan qui court jusqu'à fin mai 2014 «s'élève à 301 millions de dollars», a-t-elle ajouté, précisant que cette somme n'inclut pas les 25 millions de dollars déjà promis par l'ONU.

Le bilan humain et l'ampleur des dégâts causés par le passage vendredi de l'un des typhons les plus puissants à avoir jamais touché terre, accompagné par des vents dépassant les 300 km/heure et des vagues de plus de 5 mètres, restent difficiles à évaluer.

Si le dernier bilan officiel du gouvernement philippin fait état de 1.74 morts, l'ONU a déjà évoqué la possibilité de 10.000 morts dans la seule ville de Tacloban, sur l'île de Leyte particulièrement meurtrie, où la population vit sans eau, ni électricité, et où la nourriture vient à manquer.

«En ce moment, il est extrêmement difficile d'avoir tout simplement une idée des besoins immédiats parce qu'il est très difficile d'accéder aux zones affectées», a noté Valérie Amos, notant la «généreuse» réaction de la communauté internationale ces derniers jours. L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aussi lancé un appel de fonds urgent d'un montant de 24 millions de dollars pour aider l'agriculture et la pêche dévastées par le typhon Haiyan.

«Le super typhon Haiyan a emporté des milliers de vies et laissé dans son sillage ruines et destruction. Les dévastations causées dans le pays - y compris aux secteurs agricole, de la pêche et forestier - menacent les moyens de subsistance d'un grand nombre de personnes et pourraient avoir un vaste impact sur la chaîne et la sécurité alimentaires», a déclaré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, selon un communiqué.

Pour tenter de pallier ces menaces, la FAO «a sollicité 24 millions de dollars destinés aux interventions immédiates dans les pêches et l'agriculture», selon le communiqué qui précise que l'agence spécialisée, dont le siège est à Rome, «a déjà mobilisé plus d'un million de dollars prélevés sur ses propres ressources».

Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (HCR), quelque 9,5 millions de personnes ont été touchées par le typhon.

De nombreux pays, ONG et agences internationales ont déjà promis matériel ou aides financières. Le porte-avions américain George-Washington et d'autres navires de la Marine américaine ont notamment quitté mardi le port de Hong Kong, avec 7.000 marins à bord, pour se rendre au plus vite vers l'archipel.

APS

BULGARIE

Le président et le Premier ministre mettent en garde contre la xénophobie

Le président bulgare Rossen Plevneliev et le Premier ministre Plamen Orecharski ont mis en garde mardi contre la montée de la xénophobie dans leur pays, qui fait face à un important afflux de réfugiés.

«L'incitation à la peur et à la haine, et la confrontation entre divers groupes de la société, sont dangereuses et ne doivent être tolérées d'aucune façon», ont-ils souligné dans une déclaration commune.

Les aides pour les réfugiés «ne doivent pas faire objecte de spéculations : elles n'affecteront pas les aides sociales pour les citoyens



bulgares, ni leurs emplois, ni leurs pensions de retraite», ont-ils assuré d'une



même voix. «La xénophobie et le pseudo-nationalisme peuvent porter un grave

coup à long terme à l'image européenne et à la réputation du pays», ont affirmé MM. Plevneliev et Orecharski, rappelant «des incidents inquiétants et des actes criminels au cours des derniers jours».

Le président et le Premier ministre ont appelé «à la solidarité et à la compassion aux souffrances des réfugiés». Pays le plus pauvre de l'Union européenne, la Bulgarie a vu arriver près de 10.000 immigrants cette année qu'elle a du mal à loger.

Les migrants clandestins sont victimes de violences et de harcèlement de la part de Bulgares.

RUSSIE - POLOGNE

Moscou convoque l'ambassadeur de Pologne au lendemain d'incidents à l'ambassade russe à Varsovie

Le ministère russe des Affaires étrangères a convoqué mardi l'ambassadeur de Pologne à la suite d'incidents survenus la veille à l'ambassade de Russie à Varsovie lors d'une manifestation de militants d'extrême droite.

L'ambassadeur de Pologne, Wojciech Zajaczkowski, a été convoqué au ministère russe des Affaires étrangères en raison des incidents à l'encontre de l'ambassade russe à Varsovie, indique la diplomatie russe dans un communiqué. Lors d'une marche organisée lundi à l'appel de l'extrême



droite pour la fête de l'indépendance de la Pologne, des groupes de jeunes «cagoulés» ont brûlé une guérison de police située près de l'ambassade de Russie et lancé quelques pétards sur le terrain de l'ambassade, selon les médias.

Le porte-parole du ministère polonais des Affaires étrangères, Marcin Wojciechowski, a exprimé lundi «ses regrets», sur son compte Twitter.

Les relations entre Russes et Polonois restent délicates plus de deux décennies après le démantèlement de l'Union soviétique.

CHINE

6 morts et 6 blessés suite à une explosion d'azote liquide dans une usine

Au moins six personnes ont été tuées et six autres blessées dans l'explosion lundi soir d'azote liquide dans une usine de la région chinoise Urumqi, ont rapporté mardi les services de la sécurité locale.

«L'explosion a eu lieu à 23h30 (heure locale) dans une usine de la société de la région autonome de Xinjiang», a

indiqué le bureau régional de la sécurité au travail de la région.

«Cinq ouvriers ont péri sur place et sept autres ont été blessés, dont un est décédé à l'hôpital», a précisé le bureau.

Les circonstances exactes de cette explosion font encore l'objet d'une enquête.

JAPON

L'indice de confiance des consommateurs japonais chute en octobre



L'indice de confiance des consommateurs japonais a chuté de 4,2 points en octobre, une forte baisse en un mois qui intervient juste après la décision du Premier ministre d'élever en avril prochain la taxe sur la consommation.

Selon une étude mensuelle effectuée par le gouvernement mi-octobre auprès de 5.712 foyers de deux personnes et plus, l'indice général de confiance s'est établi à 41,2 points en octobre, contre 45,4 points en septembre. Un résultat inférieur à 50 indique que les particuliers qui redoutent une dégradation de l'environnement économique sont plus nombreux que ceux qui entretiennent une amélioration.

Ce résultat négatif intervient juste après la décision du Premier ministre Shinzo Abe d'élever en avril prochain à 8% (contre 5% actuellement) la taxe appliquée sur la consommation. Ce changement, qui aura un impact sur tous les achats des consommateurs, les a vraisemblablement refroidis, eux qui avaient pourtant recouvré un bon moral depuis le retour au pouvoir en décembre dernier de M. Abe, dont la politique économique de relance surnommée «Abenomics» a soutenu l'activité, dopé les indices boursiers et suscité des espoirs.

Après être remonté quasiment chaque mois de décembre à mai, l'indice général de confiance s'était détérioré pendant trois mois de suite, avant de repartir franchement en hausse en septembre, mais de façon finalement très brève. Les salaires ne progressent pas vraiment malgré le rebond de la croissance observé depuis le début de l'année. Des économistes préviennent depuis des mois que cette stagnation pourrait entraîner une chute de la consommation, si l'inflation repartait dans le même temps sous l'effet de la politique monétaire ultra-accommodante de la Banque du Japon.

Le sous-indicateur du climat de l'emploi a quant à lui perdu 5,4 points à 46,3 points, et ce même si le chômage évolue ces derniers mois à proximité de son plus bas niveau depuis cinq ans. En septembre, il n'était que de 4,0% de la population active.

IRAN

Le FMI pointe l'inflation «élevée», appelle aux réformes

Le FMI a appelé lundi les autorités iraniennes à combattre «l'inflation élevée» et à «animer la croissance» dans un pays affaibli par les sanctions internationales, selon le compte-rendu d'une mission à Téhéran de l'institution internationale.

Au cours de cette mission de dix jours, qui s'est achevée jeudi, des experts du Fonds ont discuté des «récents développements économiques» avec les autorités, par ailleurs engagées dans des négociations internationales sur leur programme nucléaire. «Ces discussions se sont focalisées sur la nécessité pour l'Iran de s'attaquer à l'inflation élevée et à ranimer la croissance économique», indique le Fonds dans un communiqué. Le taux annuel d'inflation frôle les 40% dans le pays, qui devrait connaître en 2013 une deuxième année consécutive de récession économique sous l'effet notamment des sanctions frappant

ALGÉRIE - PNUD

M. Benyounès examine l'amélioration du classement de l'Algérie dans le Rapport Doing business avec la représentante du PNUD

L'amélioration du classement de l'Algérie dans le Rapport Doing business de la Banque mondiale (BM) a été au centre des entretiens entre le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès et la Représentante résidente du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Costa Amaral Ana Cristina, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a passé en revue, au cours de cette audience avec Mme Costa Amaral également coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, «les efforts consentis par les autorités algériennes dans le cadre de la politique du secteur et s'est félicité des expériences positives menées», tout en dressant «les grandes lignes du programme avec l'organisation onusienne», précise la même source. Il s'agit d'«axes stratégiques» qui intéressent l'Algérie notamment l'amélioration du classement de l'Algérie dans le Rapport Doing business de la Banque mondiale (BM) qui constitue une préoccupation majeure du secteur afin d'améliorer le climat des affaires».

Les deux parties ont aussi abordé «la consolidation du guichet unique +investissement+ en l'appui par une expertise organisationnelle, le confortement des capacités managériales pour un développement industriel créateur d'emplois ainsi que la promotion des métiers industriels». De son côté, Mme Costa Amaral a exprimé «sa disponibilité à soutenir les efforts de l'Algérie pour le dé-



veloppement du secteur et de créer un espace de coordination et de coopération autour des différents programmes de soutien des Nations unies, d'une part, et les institutions publiques concernées d'autre part». Il a été convenu, par ailleurs, de préparer la tenue, en décembre, d'un atelier technique regroupant des cadres du ministère et des experts de l'ONU en vue d'arrêter un programme d'action à la lumière des axes de coopération proposés. Les projets du PNUD ont été également au centre de l'entretien entre les deux parties.

MONDE ARABE - AFRIQUE

Le Forum économique arabo-africain : appel à un partenariat effectif

Les participants au Forum économique arabo-africain dont les travaux ont débuté lundi au Koweït ont appelé à l'établissement d'un partenariat arabo-africain effectif et la concrétisation des opportunités offertes dans différents secteurs de développement, indique un communiqué de l'ambassade d'Algérie à Koweït.

Le processus de coopération arabo-africaine doit se focaliser sur la création d'un espace d'échange entre hommes d'affaires et opérateurs économiques arabes et africains afin de dégager un «véritable» partenariat, a estimé le secrétaire général adjoint de la ligue arabe, Ahmed Ben Helli lors de l'ouverture

du forum. Il a souligné l'importance d'explorer de nouveaux marchés dans les deux régions afin d'augmenter le volume des échanges commerciaux insistant sur le rôle des gouvernements dans la facilitation des investissements, ajoute la même source. Il a en outre appelé à étudier la possibilité d'étendre d'importants projets arabes communs aux pays africains à l'instar du projet de l'autoroute Alger-Lagos, affirmant la nécessité d'accélérer le renforcement du concept de solidarité arabo-africaine, à travers la mise en place d'une plate-forme de solidarité économique commune. Pour sa part, le délégué de l'UA pour les affaires économiques a

souligné l'importance d'œuvrer pour la réalisation du développement durable, des OMD et d'encourager le secteur privé qu'il a qualifié d'«outil essentiel du partenariat». Le ministre koweïtien des Finances Cheikh Salem Abdalaziz Al Sabah a estimé que les opportunités qui s'offrent aux pays arabes et africains peuvent contribuer au développement de leurs économies et à la préservation de leurs intérêts si elles sont «bien exploitées». Les pays des deux régions sont appelés à «mobiliser» les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets socio-économiques grâce à des ressources financières inté-

rieures et extérieures (pays donateurs, institutions de développement nationales et internationales et secteur privé).

Des représentants du secteur public, d'organisations arabes et africaines régionales et internationales, de la société civile et des chefs d'entreprises, prennent part à ce forum. La délégation algérienne est présidée par le chef de cabinet au ministère des Finances Farid Zine Eddine Tiabia, représentant du ministre des Finances Karim Djoudi.

Les travaux se poursuivent hier et seront sanctionnés par l'adoption de plusieurs recommandations qui seront soumises à la réunion ministérielle préparatoire du sommet.



ses exportations de pétrole. Plus généralement, le FMI a souligné la nécessité pour Téhéran de s'attaquer à des «dé-

fis économiques structurels» en termes de politique monétaire et budgétaire, ou de réforme du secteur bancaire. L'institution estime que les autorités sont conscientes des difficultés et des «attentes élevées» des acteurs économiques, créant une «opportunité bienvenue» pour mener à bien ces réformes. Sans mentionner explicitement les sanctions internationales, le Fonds reconnaît que Téhéran doit toutefois faire face à «un environnement extérieur difficile».

Selon le communiqué, les autorités de Téhéran sont prêtes à accepter, pour la première fois depuis 2011, l'évaluation économique annuelle que le FMI mène auprès de ses Etats-membres. Cette évaluation devrait commencer «au début de l'année prochaine», a indiqué le Fonds, sans donner davantage de précisions.

APS

ALGÉRIE - UNESCO

L'action de l'Algérie en matière d'éducation, de sciences et de culture exposée à l'Unesco

Les grandes lignes de l'action de l'Algérie en faveur de l'Education, de la Culture et des Sciences, en collaboration avec l'Unesco, ont été présentées lundi à Paris par le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, dans le cadre de la 37^e Conférence générale de l'organisation onusienne.

Le ministre a souligné, lors de cette session que l'Algérie «pôle de stabilité et de coopération» dans sa région et au-delà, entend poursuivre ses «efforts constructifs» pour le renforcement des capacités nationales et de la dimension régionale des projets et programme de l'Unesco.

M. Baba Ahmed a indiqué, aussi, que l'Algérie qui a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), entend œuvrer dans le cadre de discussions sur l'agenda du développement à l'horizon 2030 et à équilibrer ses programmes de développement socio-économiques par «une meilleure prise en charge de la dimension culturelle et éducative et scientifique».

Le ministre a, alors, précisé que c'est dans ce cadre que s'inscrivent les efforts déployés par l'Algérie dans le cadre du programme d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes. M. Baba Ahmed a saisi cette opportunité pour rappeler, aussi, la politique «volontariste» du gouvernement algérien lors des élections législatives de mai 2012 qui ont consacré 30% des sièges à l'Assemblée populaire nationale aux femmes, ayant permis d'augmenter aussi, de façon significative, la présence des femmes dans les Assemblées de wilaya et des communes.

Il a également annoncé dans ce contexte la tenue au mois de décembre prochain, à Alger, d'une Conférence internationale sur la promotion de la femme avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), démarche, a-t-il dit, qui exprime la volonté de l'Algérie de promouvoir le



rôle des femmes dans la société et en politique.

S'agissant du programme de réformes destiné à améliorer la qualité des enseignants et des enseignements, le ministre a relevé que ce programme soutenu par l'Unesco permettra à l'Algérie d'assurer une meilleure qualité de formation pédagogique.

«On ne peut pas avoir un système éducatif de qualité si on n'offre pas tous les outils pédagogiques et scientifiques aux enseignants qui prennent en charge les élèves et les étudiants au niveau de l'université», a-t-il dit, soulignant que l'Algérie a acquis un niveau de scolarité de 98,5%.

Il a estimé, dans ce cadre, que les OMD prennent tout leur sens pour les pays d'Afrique, «eu égard aux défis du terrorisme et des interconnexions établies avec les réseaux du trafic de drogues et du crime organisé.

La promotion de l'éducation, rempart à la montée des extrémismes

Pour le ministre la promotion de l'éducation, de la culture et des sciences est plus que jamais d'actualité, «comme rempart à la montée d'extrémismes étrangers aux valeurs culturelles et culturelles qui sont les nôtres». Sur la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel, M. Baba Ahmed a précisé que

l'Algérie a ratifié l'ensemble des conventions internationales et qu'elle s'apprête à déposer les instruments de ratification, annonçant aussi le lancement du processus de ratification de la Convention de 1954 sur la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé.

Il a également précisé que la réalisation du Musée de l'Afrique à Alger a été lancée avec la participation d'experts de l'Unesco, soulignant que cette institution culturelle viendra renforcer le projet de création du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique.

Au niveau régional, le ministre a indiqué que l'Algérie a apporté une contribution significative à la mise en place en janvier 2013, à Alger, de la Ligue des Imams, Oulémas et prêcheurs du Sahel pour promouvoir le caractère tolérant de l'Islam et lutter contre les discours et les idéologies extrémistes, notamment en direction des jeunes.

L'Algérie est représentée à la 37^e Conférence générale de l'Unesco dans la capitale française, qui se tient du 5 au 20 novembre, par le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, arrivé vendredi à Paris. Cette session réunit tous les Etats membres de l'organisation, autour de la thématique «Mobilisation et contribution de l'Unesco à l'Agenda post-2015 à travers l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information».

USA - CANADA

Le film «Thor» déloge Harrison Ford au box-office nord-américain

Le film «Thor» a délogé «La Stratégie Ender» de la première place du box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par Exhibitor Relations.



«Thor : le Monde des ténèbres», deuxième opus de la saga mythologique de l'écurie Marvel empache 85,7 millions de dollars. La poule aux œufs d'or de Disney est suivie par la comédie «Bad Grandpa» des Jackass. Les aventures d'un grand-père irresponsable rapportent 11,3 millions de dollars (78,8 millions en trois semaines d'exploitation). Le film d'animation «Free Birds», épope de deux dindes bien décidées à sauver des tables américaines la fameuse dinde de Thanksgiving, remonte d'une place pour sa deuxième semaine d'exploitation et se classe 3e, avec 11,1 millions de dollars (30,1 millions au total).

«Last Vegas», où les sexagénaires Robert De Niro, Morgan Freeman et Kevin Kline font les quatre cents coups dans la cité des péchés pour enterrer la vie de garçon de Michael Douglas, est 4^e avec 11 millions de dollars (33,5 millions de dollars en deux semaines). «La Stratégie Ender», qui marquait le retour en fanfare de Harrison Ford dans l'univers de la science-fiction, dégringole de la 1^{re} à la 5^e place et récolte 10,3 millions de dollars (44 millions au total). «Gravity», dans lequel George Clooney et Sandra Bullock incarnent deux astronautes en perdition dans l'espace, est 6^e pour sa 6^e semaine à l'écran, avec encore 8,5 millions de dollars de recettes sur le week-end (pour un total de 231,2 millions). Avec 6,7 millions de dollars, «12 years a slave» de Steve McQueen, sur l'histoire vraie d'un homme libre vendu comme esclave, se maintient à la 7^e place (17,4 millions en un mois), devant «Capitaine Phillips» avec Tom Hanks en capitaine de paquebot pris en otage par des pirates somaliens (5,7 millions de dollars, 90,9 millions au total).

Le romantique «Il était temps» du Britannique Richard Curtis est 9^e avec 4,8 millions de dollars (6,3 millions au total), suivi par le dessin animé «L'île des Miam-nimaux», qui engrange encore 2,8 millions de dollars (110 millions en 7 semaines).

LITTÉRATURE

L'œuvre de Boulaïd Doudou revisitée à Jijel

Un vibrant hommage posthume a été rendu à l'homme de lettres et traducteur Boulaïd Doudou, lors du premier congrès international de trois jours qui lui est consacré depuis lundi à l'université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel, a-t-on constaté.

Considéré comme une figure de proue de la culture et de la littérature algérienne, l'homme de Lettres, décédé en janvier 2004, plus connu sous le nom d'Abou Laïd Doudou, a laissé une vingtaine de traductions de la langue allemande vers l'arabe de plusieurs œuvres littéraires autrichiennes et allemandes, notamment de Franz Kafka, Arthur Schnitzler, Stefan Zweig et Ingeborg Bachmann, selon les organisateurs de cette manifestation.

Au cours de ce congrès qui tient ses travaux à la bibliothèque centrale de l'université, la veuve de l'intellectuel, M^{me} Emma Doudou et ses trois filles, Yasmina, Nadia et Salma, présentes à la rencontre, ont été honorées par les autorités de la wilaya et les responsables de l'université.

L'apport de Doudou dans le domaine de la littérature et de la traduction ainsi que ses qualités humaines et professionnelles ont été longuement soulignés tout au long de ce forum scientifique et culturel qui a permis de lever le voile sur cet universitaire, considéré comme le pionnier

de la littérature comparée en Algérie. Les témoignages émouvants d'universitaires, hommes et femmes, qui ont côtoyé ou étudié sous la férule du traducteur de la langue de Goethe vers l'arabe ont apporté des éclatages intéressants sur cet enfant de la localité de Tamendjar, dans la daïra d'El Ancer (Jijel).

«Il maîtrisait la langue allemande mieux encore que beaucoup d'allemands!», ont affirmé des universitaires qui n'ont pas tarì d'éloges sur les qualités de l'homme de cet homme de lettres, disparu le 16 janvier 2004 des suites d'une maladie. Doudou s'est également illustré par le renforcement des relations culturelles entre l'Algérie et l'Autriche à travers la traduction d'œuvres autrichiennes en langue arabe et la vulgarisation de la littérature algérienne en Autriche.

Natif du douar Tamendjar où il vit le jour un 13 janvier 1934, Doudou a étudié en Tunisie, en Syrie, en Irak et en Allemagne, puis a enseigné en Autriche avant de rejoindre l'université d'Alger où il a enseigné la littérature comparée. On lui doit une riche bibliographie comprenant notamment le «Lac des oliviers», sa première nouvelle, publiée en 1967, «L'Algérie profonde», «Dar eth-thalath», ou encore «Le chemin d'argent», ainsi que des textes pour des

pièces de théâtre. Il a traduit entre autres, vers l'arabe, les «Mémoires de Pfeiffer» et «Le jardin d'amour», de Federico García Lorca (1976), ainsi que des œuvres du russe Léon Tolstoï. Sa veuve, M^{me} Emma Doudou, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la littérature était «la grande passion» de son défunt époux et que l'écriture était pour lui aussi «un don dont il pouvait être fier».

Faisant partie de sa joie et de son émotion, elle a qualifié cette rencontre de «bel hommage» rendu au Docteur Doudou dont «l'œuvre et le travail de toute une vie sont perpétués». Après une allocution présentée à l'ouverture du congrès par le recteur de l'université, le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Kerroum s'est notamment félicité de la tenue de cette rencontre pour rendre hommage à des intellectuels du pays.

Parallèlement aux travaux du congrès, marqués par la projection d'un documentaire vidéo biographique, des œuvres traduites par Boulaïd Doudou, ont été exposées dans le hall de la bibliothèque centrale de l'université, offrant l'occasion aux jeunes universitaires de découvrir le monde de la traduction en la personne d'un intellectuel algérien.

APS

SPORT ET SOMMEIL

Le meilleur moyen d'aborder une journée stressante

Les personnes pratiquant un sport et dormant suffisamment sont plus optimistes, davantage capables de régler les problèmes et de faire plusieurs choses à la fois selon une étude allemande. Bref, elles sont plus aptes à affronter une journée difficile.

Vous savez déjà que demain sera une journée pénible : vous avez une réunion importante à mener, un dossier à boucler avant le week-end et les préparatifs d'anniversaire du petit dernier à terminer. La logique voudrait que vous vous ménagiez aujourd'hui, que vous passiez votre soirée tranquillement avachie sur le canapé avec un plateau repas devant une comédie romantique avec Julia Roberts... En réalité, c'est tout l'inverse de ce qu'il faut faire d'après les résultats d'une étude menée par l'Université de Constance (Allemagne). Selon cette étude, le meilleur moyen d'aborder sereinement une journée stressante est de pratiquer une activité sportive la veille au soir et d'enchaîner avec une bonne nuit de sommeil.

Les résultats de la recherche publiés dans la revue «Applied Psychologie : Health and Well-Being» (Psychologie appliquée : santé et bien-être, en français) montrent que l'exercice physique a une influence positive sur le moral et optimise notre manière de réfléchir. Et combiner le sport avec une bonne nuit de sommeil est le meilleur moyen d'avoir un sursaut d'énergie le lendemain.



Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont étudié l'hygiène de vie de 144 travailleurs parmi lesquels de nombreuses mamans travaillant dans le secteur privé. Tous étaient âgés entre 22 et 64 ans, travaillaient environ 38h par semaine et pratiquaient du sport au moins une fois par semaine.

En pratique, comment aborder une journée stressante ?

L'étude allemande préconise de pratiquer une activité sportive en fin de journée, pour évacuer la tension du bureau et être d'aplomb le lendemain. Seulement, l'activité physique a un effet stimulant et nous empêcher de bien dormir si on se couche moins de deux heures après la fin de la séance. C'est pourquoi il faut privilégier les activités calmes telles que le Yoga, le tai chi, le Pilate, le stretching ou encore les activités d'endurance comme la course ou le vélo car elles n'énerve pas trop. Et avant d'aller vous coucher, profitez d'un temps calme pour prendre une bonne douche et partager un dîner léger en famille.

Un enfant couche-tôt a moins de risque d'être obèse

Les enfants qui dorment plus et qui ont une horloge biologique stable mangent chaque jour 134 calories de moins que les autres.

Selon une étude de la Temple University de Philadelphie (Etats-Unis) présentée dans la revue Pediatrics, le manque de sommeil et une horloge biologique déréglée sont mis en cause dans le développement des troubles métaboliques et de l'obésité chez l'enfant.

Pour leurs recherches, les scientifiques ont surveillé pendant 3 semaines 37 enfants âgés de huit à onze ans, dont plus du quart était en surpoids ou obèses.

Pendant la première semaine d'étude, les enfants ont dormi comme à leur habitude. Lors de la deuxième semaine, leur temps de sommeil a été allongé ou raccourci, et pendant la troisième semaine on a inversé ces durées.

Un bon sommeil régule la faim

Les résultats ont montré que lorsque les enfants dormaient plus longtemps, ils mangeaient environ 134 calories par jour de moins et perdaient en moyenne 220g en trois semaines.

Si les fast-foods, les boissons sucrées, et la sédentarité sont responsables de la grande majorité des cas d'obésité infantile, le manque de sommeil aurait aussi un effet



négatif sur le comportement alimentaire des enfants. «Les conclusions de cette étude montrent que le fait d'améliorer le sommeil nocturne des enfants pourrait avoir d'importantes effets sur la prévention et le traitement de l'obésité», a affirmé la directrice de l'étude Chantelle Hart. Et de conclure, «le rôle potentiel du sommeil devrait être examiné plus en profondeur.»

Diagnostiquer l'obésité chez l'enfant

Vous vous interrogez sur le poids de votre enfant ? Est-il bien portant ou obèse ? Comment vérifier ? Pour diagnostiquer l'obésité chez l'adulte, on se sert de l'Indice de masse corporelle (IMC). Chez l'enfant qui grandit, on utilise les courbes de cor-

pulence : elles permettent de comparer l'IMC de votre cherubin à celui d'enfants du même âge et du même sexe. Si sa courbe est au-dessus de la courbe moyenne de référence, c'est qu'il a un problème de poids. Vous pouvez télécharger les courbes de corpulence sur le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

La météo n'aurait aucune influence sur la fibromyalgie

Selon une étude néerlandaise, les changements climatiques n'auraient aucun lien avec la douleur et la fatigue ressenties par les personnes souffrant de fibromyalgie. Alors que certaines personnes atteintes de fibromyalgie pensent être sensibles aux changements climatiques, une nouvelle étude néerlandaise prouve le contraire. La météo n'affecterait pas les symptômes associés à cette maladie chronique, qui se manifeste par des douleurs diffuses, une grande fatigue, des troubles du sommeil et, éventuellement, d'autres signes qui peuvent rendre le diagnostic difficile.

L'étude, publiée dans le journal *Arthritis Care & Research*, fait état d'une expérience impliquant environ 350 femmes souffrant de fibromyalgie, âgées de 47 ans et diagnostiquées depuis deux ans. Les chercheurs ont noté les signes de douleur et fatigue des participantes pendant 28 jours, tout en tenant compte les conditions climatiques (température, précipitations, durée de la lumière du jour, pression et humidité), rapportées par l'Institut météorologique royal néerlandais.

La météo a eu un effet limité sur la douleur ou la fatigue pour 10% des cas. Des petites différences entre les réactions des malades par rapport aux changements climatiques ont également été relevées dans 20% des cas.

Les chercheurs déclarent que les différences entre les réponses des participantes à l'étude ne semblent pas liées au climat. Ils ont toutefois ajouté que de nouvelles recherches incluant davantage de détails sur les patients, tels que la personnalité et la perception de la douleur, devraient être menées.

AROMATHÉRAPIE

Votre arme fatale contre le rhume

Avec l'arrivée des premiers frimas, les petits maux de l'automne font aussi leur apparition. Pour vous en débarrasser de façon vraiment naturelle, misez donc sur les huiles essentielles !

Quelle huile essentielle pour enrayer un rhume

Tout à fait banal et bénin, le rhume est un des grands classiques de l'automne ! Fatigue, irritation de la gorge et nez qui coule : il peut être très gênant et doit être enrayer rapidement. Le but, l'empêcher de dégénérer en infection bactérienne.

L'eucalyptus radié

Versez 1 goutte sur 1 comprimé neutre ou 1 demi-sucre et laissez-le fondre sous la langue. Renouvez 4 fois par jour. Appliquez également 1 goutte sur la peau, au niveau des sinus et massez de façon circulaire.

Quelle huile essentielle pour les nez bouchés

En cas de nez bouché ou de nez qui coule, sachez que les huiles essentielles sont très efficaces. Avant tout traitement, pensez tout d'abord à nettoyer votre nez à l'aide d'un spray d'eau de mer. Indispensable pour éviter que les microbes ne prolifèrent.

L'huile essentielle qu'il vous faut : le niaouli

Versez 5 gouttes sur un mouchoir et respirez profondément 4 à 6 fois par jour, selon l'importance des symptômes. Le soir, vous pouvez également utiliser votre huile essentielle sous forme d'inhalation dans les versants dans un bol d'eau frémissante et en respirant à fond, la tête recouverte d'une serviette éponge propre.

Quelle huile essentielle pour enrayer un mal de gorge

Avec l'arrivée des premiers froids, le mal de gorge est un des petits maux classiques de l'automne. Pour l'enrayer rapidement, pensez à l'aromathérapie associée au miel, un antiseptique parfait pour adoucir la gorge. En complément, vous pouvez par exemple boire un citron pressé additionné d'eau chaude et d'une cuillère de miel. Rien de tel pour enrayer le problème !

L'arbre à thé (ou Teatree)

Versez 2 gouttes sur une petite cuillère de miel et laissez fondre dans la bouche. Renouvez 3 à 5 fois par jour.



Quelle huile essentielle pour soigner une angine

L'angine se caractérise par une inflammation aiguë du pharynx. Picotements, sensation d'étranglement, difficultés à avaler : elle peut être très douloureuse. Pourtant, les antibiotiques sont rarement nécessaires : ne vous laissez donc pas impressionner par les symptômes et faites confiance à l'aromathérapie.

Le thym à thujanol

Versez 1 goutte sur 1 demi-sucre ou 1 comprimé neutre et laissez fondre sous la langue 4 à 6 fois par jour. Appliquez également directement sur le cou à l'endroit de la douleur et massez doucement.

Quelle huile essentielle pour chasser la sinusite

La sinusite est une inflammation des sinus liée à un problème de communication avec les fosses nasales. Elle peut être aigüe ou chronique. Pour vous en débarrasser, vous pouvez compter sur les huiles essentielles. Correctement soignée, la sinusite peut ainsi disparaître en une petite semaine.

L'eucalyptus radié

Lavez soigneusement votre nez à l'aide d'un spray d'eau de mer et respirez profondément 2 gouttes pures préalablement versées sur un mouchoir. Renouvez 4 à 5 fois par jour.

Se brosser les dents, c'est bon aussi pour le cœur

S'il ne fait aucun doute qu'une bonne hygiène dentaire permet d'éviter les visites trop fréquentes chez le dentiste, une étude américaine vient de mettre en évidence les bienfaits brossage de dents sur la prévention des maladies cardiovasculaires. Et si le bain de bouche devenait un outil de prévention des AVC ? Déjà en 2011, une étude menée par des cardiologues taiwanais montrait que les personnes qui se font nettoyer et détartrer les dents au moins deux fois par an chez le dentiste diminuent leur risque d'attaque cardiaque et cérébrale de 24 % et de 13 % respectivement, comparativement à des personnes qui n'ont jamais reçu ces soins dentaires. Une nouvelle étude, menée cette fois-ci par des chercheurs de l'université de Columbia à New-York (Etats-Unis), et publiée la

semaine dernière dans le *Journal of the American Heart Association* (le journal de l'association de cardiologie américaine) vient confirmer l'utilité d'une bonne hygiène dentaire sur la santé cardiovasculaire. Selon l'étude, l'hygiène bucco-dentaire limite le développement de l'athérosclérose, c'est-à-dire le dépôt d'une plaque de lipides (athérome) sur la paroi des artères, entraînant par la suite sa lésion (sclérose). Selon l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), l'athérosclérose explique la grande majorité des cas d'infarctus du myocarde et d'angine de poitrine. Mais elle est aussi à l'origine des accidents vasculaires cérébraux, de l'anévrisme aortique, de l'artérite oblitérante des membres inférieurs et de l'hypertension artérielle rénale.



Comment expliquer le lien entre hygiène bucco-dentaire et risque accru de maladies cardiovasculaires ? Notre bouche contient de nombreuses

bactéries. Or, si on s'applique pas à bien se brosser les dents, ces bactéries prolifèrent et causent une gingivite ou une parodontite. Les saignements qui én-

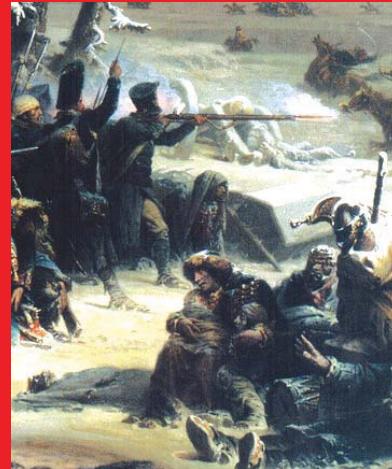
décourent font passer les bactéries dans la circulation sanguine. Une fois dans le sang, les bactéries adhèrent aux plaquettes qui unissent alors la formation de caillots sanguins à l'intérieur des artères. Les caillots sanguins peuvent se coller aux parois des artères et bloquer l'approvisionnement en sang au cœur et le cerveau, créant ainsi les conditions favorables à un AVC.

Selon le P' Panos Papapanou, principal auteur de l'étude américaine, «Nos résultats montrent une relation claire entre l'IMT (l'épaisseur de la paroi carotidienne, ndlr) et ce qui se passe dans la bouche, une parodontite même de faible intensité devrait être prise très au sérieux, car elle peut cacher un problème plus grave au niveau des vaisseaux sanguins».

BARBARIE COLONIALE EN AFRIQUE

II - Saint-Arnaud : La gloire d'un criminel de guerre

Achille de Saint-Arnaud (1801-1854) est un nom tristement familier des Algériens ou du moins de tous ceux qui connaissent quelques pages - même élémentaires - de la conquête d'Algérie, inaugurée par de Bourmont et qui ne sera jamais l'affaire d'une balade, d'un instant ou de quelques années. A vrai dire, c'est une conquête qui ne sera jamais achevée, en dépit des pompeuses festivités qui entourent le centenaire de la colonisation.



Par Amar Belkhodja (*)

Saint-Arnaud, disions-nous, est un nom qui figure sur une grande liste d'officiers de l'armée d'Afrique dont les «faits d'armes» ne seront en réalité que d'*«héroïques razziás»* et d'ignobles meurtres collectifs contre les tribus algériennes. Nous connaissons plus intimement »Saint-Arnaud grâce à François Maspero qui lui a consacré un ouvrage de 438 pages, paru aux éditions Plon en 1993. L'ouvrage a le mérite d'être lu avec une étonnante facilité en ce sens que F. Maspero a pris le soin d'entreprendre une écriture qui vulgarise les choses et les faits si bien que le grand public y accède sans trop buter sur les techniques de narration des historiens. De prime abord, on a tendance à croire que les travaux de biographies seraient les plus abordables et les plus simples. Ce n'est jamais le cas. Assurément, c'est le type de travail qui exige les investigations les plus sérieuses et les plus abondantes. Car le nom d'un personnage n'est jamais isolé. Par voie de conséquence, pour connaître et cerner un acteur de l'Histoire, il faudra inévitablement cerner au préalable toute l'Histoire.

François Maspero, dont le nom évoque pour le lecteur algérien un nom réputé dans l'édition, va nous permettre de présenter à notre tour Saint-Arnaud que la littérature historique française ou la littérature tout court a toujours auréolé - au même titre que tous les «grands soldats de la colonisation» - de gloire et d'honneur.

À la lecture des correspondances de celui qui n'est que lieutenant en 1833 et qui terminera sa carrière maréchal de France, F. Maspero découvrait «un massacre exemplaire, il incarnait la face la plus sanglante de la colonisation, celle que l'on m'avait cachée dans son enfer» (p.13).

Achille de Saint-Arnaud doit toute sa carrière militaire à son «gourou» dans l'art de la destruction et de l'extermination, le général Bugeaud, auquel il vole une grande admiration. «Mon général, qui voit mon zèle, mon entier dévouement à sa personne et à notre pays, aux intérêts duquel je travaille dans ma petite sphère de tout mon pouvoir... Mon général, dis-je, me comble de bonté, veut me garder près de lui et me faire suivre sa carrière militaire. Je travaille nuit et jour ; mais je fais tout avec zèle, avec ame parce que j'aime celui pour qui je travaille» (p.42), écrira Saint-Arnaud en 1833 alors aide de camp de Bugeaud.

Le champion de la politique de la terre brûlée sera très généreux avec son aide de camp qui, à 36 ans, opère toujours sous les ordres de bien moins jeunes que lui. Doullement mais sûrement, Saint-Arnaud est promu capitaine en 1837. Il vient de brûler son premier douar dans la région de Blida. A travers ce premier baptême du feu et du massacre, Saint-Arnaud entrevoit une «brillante» carrière militaire. Il va donc persister dans les méthodes que lui inspire Bugeaud, passé maître dans l'art du génocide et des razzias.

Tous les officiers de l'armée d'Afrique, impliqués dans la politique de la terre brûlée, le pillage et les massacres, n'ont jamais caché leurs sanguines expéditions. Au contraire, dans leurs volumineuses et régulières

correspondances, ils narrent leurs «prouesses» avec fierté, s'en vantent et leur postérité fit de ces correspondances des véritables titres de gloire.

Nous ne citerons que quelques échantillons des correspondances de Saint-Arnaud, dont de larges extraits sont rapportés par F. Maspero dans son ouvrage : «Nous devons nous attaquer à la fortune mobile et aux récoltes des tribus pour les convaincre à se soumettre» (p. 174) ; «J'étais à la pointe du jour en vue des villages que je devais raser... J'ai tué une quinzaine de bédouins, fait sept cents prisonniers et pris cent beufs, quatre cents chèvres et moutons» (p. 196) ; «Nous tirons peu de coups de fusil, nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les caisses» (p. 197) ; «On ravage, on brûle, on pille, on détruit les moissons et les arbres» (p. 199) ; «Je suis avec ma petite armée, brûlant les douars et les gourbis des insoumis, razziant leurs troupeaux, vidant leurs silos» (p. 209).

Nous sommes en 1842, Saint-Arnaud est promu commandant supérieur de Miliana par son protecteur Bugeaud alors gouverneur général de l'Algérie. En 1845, Boumaza qui n'a que 20 ans, soulève tout le Dahra, immenses chaînes s'étalant de Miliana à Mostaganem. Cavaignac, Pelissier, Canrobert et Saint-Arnaud sont en campagne. Chacun aura droit à son enfumade, nouvelle forme de meurtre collectif qui consistait à transformer des grottes en fours crématoires et chambres à gaz en entraînant au niveau de toutes les issues un feu intense jusqu'à l'anéantissement des réfugiés.

De ces enfumades en série, il n'y aura que celle de Pétrissier qui fera «trop de bruit». Il aura enfumé dans les grottes de Nekmaria, dans la région de Sidi Lakhdar (Mostaganem), la tribu des Ouled Riah, composée d'un millier de personnes. C'était le 19 juin 1845. Saint-Arnaud, lui, déclamera par la même méthode, la tribu des Shéah. Dans ses correspondances si prolifiques qu'il entretenait avec son frère Adolphe, il relate le fait : «Alors, je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgent plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement, sans poésie terrible ni images» (p. 240).

En 1844, Saint-Arnaud accède au grade de lieutenant-colonel. C'est toujours Bugeaud qui vient de l'en gratifier au lendemain de la capitulation des Marocains, bien que celui-ci se trouve à mille lieues des opérations de représailles qui rappellent curieusement le raid contre Sékiet Sidi Youcef, plus tard, contre la Tunisie. Saint-Arnaud poursuit sa campagne d'Afrique avec la même haine des Arabes qu'il massacre sans frémir : «J'ai laissé sur mon passage un vaste incendie. Tous les villages, environ deux cents, ont été brûlés, tous les jardins saccagés, les oliveraies coupées» (p. 324) ; «On a jeté les Kabyles dans les ravins, on leur a tué plus de deux cents hommes, brûlé de superbes villages, et maintenant on coupe les oliviers... Le camp est plein d'armes et d'oreilles» (p. 325).

A propos d'oreilles, il faut préciser que Bugeaud avait institué des primes pour chaque paire d'oreilles ramenée. Puis on exigea

des têtes. Car, nous dit F. Maspero, «rapporter une tête c'est encorbrant. Mais il est quand même plus facile d'en vérifier la provenance que lorsqu'il s'agit simplement de paires d'oreilles, dont un Yusuf et un Montagnac se flattent d'avoir rempli de pleins tonneaux» (p. 181).

Saint-Arnaud termine sa carrière militaire, général puis maréchal. Il est ministre de la Guerre sous Louis Napoléon auquel il donnera un sérieux coup de main dans le coup d'Etat du 2 décembre 1851. L'Algérie fut bel et bien une «terre à galons», selon la juste et célèbre formule du docteur Paul Vigné d'Octon, farouche adversaire des guerres coloniales. Voilà, en résumé, les «glorieuses» expéditions de Saint-Arnaud dont les «colonnes infernales» se ruaien sur les douars, brûlant, tuant et pillant. A propos de pillage, le chapitre mérite que l'on y jette un coup d'œil. Il fut aussi déshonorant pour l'armée française que le chapitre relatif au procès de Perpignan où furent impliqués - puis blanchis - les généraux Bugeaud et Brossard.

Le général Changarnier, par exemple, accusera Saint-Arnaud de «détourner pour son compte le produit des razzias et de monter certaines opérations de son propre chef, sans réelle nécessité militaire, dans le seul but d'augmenter ses bénéfices» (p. 201).

De quelle pudeur pouvait s'encombrer Saint-Arnaud puisque dans les razzias tout était permis. Une importante partie du butin était partagée entre les officiers et leurs soldats ; autant les premiers se réservent la part du lion, le pillage étant devenu une pratique peu déshonorante. Au contraire, Bugeaud l'encouragea à outrance pour affamer un peuple et en finir avec une résistance qui se prolongeait dans le temps et dans l'espace. Une méthode qui aura raison des tribus algériennes, exposées aux massacres et réduites à la misère la plus totale. La reddition de l'Emir Abdekader ne suffit de prendre la peine de voir de très près les «faits d'armes» de Saint-Arnaud et de ses pairs.

Bref, Saint-Arnaud termine une carrière militaire et politique dans l'opulence. Il touche un revenu annuel de deux mille francs tandis que les ouvriers parisiens perçoivent à peine un franc par jour (p. 382). Des ouvriers qui tentent de mater Saint-Arnaud lors des barricades de février 1848. À cette époque, le dauphin de Bugeaud a la phobie de la République : «Il y a une chose que je combattrai toujours de la parole et de l'action : c'est la République, chose hideuse». Mais toujours est-il qu'il gardera un très mauvais souvenir de ces journées féroces. Le peuple parisien le jette à bas de cheval, le consupe et «on peut penser qu'il a recu un certain nombre de coups de pied peu honnoraux» (p. 265).

L'Histoire foisonne de paradoxes et de contradictions. Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon fomente un coup d'Etat contre ses opposants. Saint-Arnaud est de la partie. De nouveau, Paris est en révolte. Le 4 décembre, l'armée tire sur des manifestants du boulevard Bonne-Nouvelle «mauvaise en réalité». «C'est une tuerie monstrueuse, absurde, comme jamais, dans toute la longue histoire de journées insurrectionnelles, Paris n'en avait connu» (p. 366). La presse parla alors de deux mille deux cents tués et blessés. Le 6 décembre 1851, Saint-Arnaud lance à l'armée : «Soldats ! Vous avez accom-

pli un grand acte de votre vie militaire. Vous avez préservé le pays de l'anarchie et du pillage et sauvé la République» (p. 371).

Voilà donc le paradoxe d'un antirépublicain qui, au nom de la République, met les insurgés parisiens qui ont failli le lyncher un certain jour de février 1848. Les autres paradoxes de l'histoire de la colonisation, c'est le transfert massif des insurgés parisiens vers l'Algérie dans l'espoir d'en faire des colons et surtout de libérer Paris des communards. C'est aussi l'histoire de Lambessa, un bagné préparé par Saint-Arnaud lui-même pour recevoir près de 500 déportés parisiens des barricades de février 1848, transférés en Algérie en mars 1850 à Bône alors que Saint-Arnaud avait le commandement de la province de Constantine. Lambessa ou Lambessa ne changera pas de vocation. Un siècle après, le camp de concentration accueillera cette fois-ci les insurgés algériens de novembre 1954. A Constantine, il y a un autre Saint-Arnaud. Il est préfet. Il s'appelle Papon. Un autre proconsul qui sera lui aussi tristement célèbre - je n'évoquerai pas la guerre 39-45, un certain 17 octobre 1961, quand il ordonna de mater les Algériens et de les noyer dans la Seine.

Saint-Arnaud meurt de choléra en septembre 1854, la même épidémie avait emporté en 1849 son initiateur dans le crime collectif, le général Bugeaud.

François Maspero, auteur d'autres ouvrages et «Prix novembre 1990», rompt avec les autres biographies de Saint-Arnaud qu'ils chantèrent à tous les temps et sur tous les toits. Il s'agit, entre autres, de Louis Bertrand dans «Un grand Africain, le Maréchal de Saint-Arnaud (1941) ; Louis, (un autre Louis) de Charbonnières dans Une grande figure, Saint-Arnaud Maréchal de France (1960). Ce dernier auteur, militant de «l'Algérie française», recense chez le conquérant sanguinaire «un sens de l'honneur et de grandeur, fierté de l'âme, délicatesse du cœur, élégance raffinée des manières, amour en toutes choses de la beauté... la plus parfaite incarnation du gentilhomme» (p. 16).

Comment donc abattre les mythes et les idéologies si l'on continue à cultiver le culte des «grands soldats de la colonisation en glorifiant et en vantant tous les massacres dont ils furent les tristes auteurs. Pourtant, la civilisation occidentale se fait aujourd'hui prisonnière de ses propres concepts. Car, s'il nous faut nous inspirer du droit international dont on ne nous associe guère à son élaboration, Bugeaud, Cavaignac, Saint-Arnaud, Montagnac, Bigeard, Massu, Jouhaud, Beauprêtre, Canrobert, Jean-Pierre et tant d'autres, figureront sur la même liste que les nazis et seraient poursuivis les uns à titre posthume pour crimes contre l'humanité.

Sinon, comment conviendrait-on alors que sur cette planète, les peuples se rapprochent et militent pour l'amitié et la solidarité, quand sur cette même planète des idéologies désuètes continuent à entretenir les inégalités sociales et à cultiver le racisme et les discriminations de toute nature ? Les théories archaïques de races supérieures et de races inférieures sont révolues. (*Barbarie coloniale en Afrique – Anep – Alger 2003*).

A.B.

(*)Journaliste-auteur

ÉTATS-UNIS - SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Le Congrès appelle Obama à presser Mohammed VI sur l'élargissement de la MINURSO

Le Congrès américain a appelé le président Barack Obama à insister sur la question des droits de l'homme des Sahraouis lors de sa rencontre prévue prochainement avec le roi Mohammed VI et à exhorter ce dernier à cesser d'entraver la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Minurso.

Cet appel a été lancé dans une lettre conjointe du sénateur républicain, James Inhofe, de l'Oklahoma, et du sénateur démocrate, Patrick Leahy, du Vermont, à l'occasion de la visite du roi marocain prévue le 22 novembre à Washington.

«Nous vous adressons cette lettre pour vous demander d'examiner la question des violations incessantes des droits de l'homme au Sahara occidental avec le roi marocain Mohammed VI au cours de sa prochaine visite aux Etats-Unis», note la lettre.

«Plus précisément, nous vous demandons de presser le roi Mohammed VI de cesser son opposition à la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Minurso», ont souligné les deux influents sénateurs dans le document adressé au président américain. A ce propos, ils ont soutenu que l'élargissement de la Minurso à un tel mécanisme «permettrait d'appliquer d'une manière efficace» une des principales recommandations du rapport sur le Sahara occidental adressé, en avril dernier, par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au Conseil de sécurité.

Les deux membres de la Chambre haute du Congrès ont, alors, rappelé à M. Obama que le chef de l'ONU avait clairement mentionné que compte tenu des rapports continus sur les violations des droits de l'homme, «la nécessité d'une surveillance indépendante, impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental devient de plus en plus urgente».

Les deux sénateurs des partis démocrate et républicain ont aussi précisé au chef de la Maison-Blanche que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU et le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan



Mendez, avaient également préconisé la création d'un tel mécanisme. Outre les institutions onusiennes, ont-ils poursuivi, le rapport Tannock, adopté en octobre dernier par le Parlement européen, a aussi regretté que l'ONU n'ait toujours pas pu mettre sur pied un «mécanisme indépendant et crédible» sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

Suivant de près le dossier du Sahara occidental, les deux sénateurs ont affirmé dans leur lettre que ces recommandations des institutions de l'ONU et du Parlement européen «viennent compléter les efforts engagés, en avril dernier, par le gouvernement d'Obama à l'ONU pour introduire un mandat de la surveillance des droits de l'homme au sein de la Minurso mais auquel le Maroc s'est opposé». Néanmoins, ont prévenu MM. Inhofe et Leahy, la création d'un tel mécanisme «est urgente à la lumière des récents événements».

Sur ce point, ils ont rappelé à M. Obama que depuis le cessez-le feu en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc, les rapports des droits de l'homme du département d'Etat américain ont constamment fait état d'abus tels que la torture, les disparitions forcées et les restrictions sévères à la liberté d'expression et d'association commis contre les Sahraouis par le Maroc.

Outre ces rapports, ont-ils poursuivi dans leur lettre, les ONG internationales des droits de l'homme rapportent ces pratiques condamnables auxquelles recourent les autorités marocaines contre les Sahraouis, ainsi que les procès inéquitables tel que celui de Gdeim Izik, tandis qu'une fosse commune a été découverte récemment dans laquelle avaient été jetés des Sahraouis exécutés par les autorités marocaines et dont un rapport avait été établi par une équipe d'experts espagnols. Dans cette

optique, les deux sénateurs ont prévenu M. Obama que ces violations continues des droits de l'homme au Sahara occidental «alimentent la tension et rendent improbable toute solution au conflit entre les deux parties».

Expliquant le bien-fondé de l'élargissement de la Minurso à la mission de surveillance des droits de l'homme, ces membres du Congrès ont avancé qu'un tel mécanisme, qui bénéficierait d'une présence permanente sur le terrains, «permettrait non seulement de clarifier l'étendue et la responsabilité de ces abus en matière des droits de l'homme mais aussi de réduire la violation de ces droits au fil du temps».

De surcroît, la création d'un tel mécanisme est «la procédure normale des forces de maintien de la paix des Nations Unies, alors que la Minurso est la seule mission de maintien de la paix de l'ONU qui demeure privée d'un tel mandat», ont-ils déploré.

L'autre argument relevé par ces sénateurs est que du fait que certaines ONG telles Human Rights Watch et Amnesty International se voient refuser l'accès au Sahara occidental occupé, un tel mécanisme ouvrirait «indépendant et impartial» de surveillance des droits de l'homme devant, en conséquence, «essentiel».

Il est à rappeler que le Congrès américain, de plus en plus attentif et mobilisé pour la question du Sahara occidental au vu de la grave situation des droits de l'homme, avait adopté en 2011 une loi qui exige du département d'Etat d'examiner la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé avant l'octroi de toute aide financière militaire au Maroc, et de présenter, à cet effet, un rapport annuel sur les droits de l'homme des Sahraouis à la Chambre des représentants et au Sénat.

SAHARA OCCIDENTAL

HRW interpelle Benkirane sur les droits de l'homme des Sahraouis

L'ONG internationale des droits de l'Homme «Human Rights Watch» (HRW) a exhorté lundi le chef du gouvernement marocain, Abdellah Benkirane, à respecter les droits de l'homme des Sahraouis dans leurs revendications à l'exercice du droit à l'autodétermination.

Cet appel a été lancé dans une lettre conjointe de HRW et les autres ONG des droits de l'homme, «use de plusieurs moyens contre les Sahraouis avec notamment des lois qui interdisent toute revendication adressée au Maroc sur le Sahara occidental occupé». En conséquence, insistent ces 8 ONG régionales et internationales, «le Maroc devrait abolir les lois qui criminalisent les revendications fa-

vorables à l'autodétermination du peuple sahraoui». Plus encore, poursuivent-elles, «le Maroc devrait permettre à tous les Sahraouis d'exprimer leurs points de vue, de manifester pacifiquement et de créer des associations indépendamment de leur orientation politique».

A ce propos, elles soutiennent que les autorités marocaines «devraient accorder une reconnaissance légale aux associations dirigées par des activistes sahraouis telle que l'Association sahraouie des victimes des violations des droits de l'homme (ASVDH) et le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA)». Dans leur lettre adressée au Maroc, HRW et les autres ONG ont

également exprimé leur préoccupation quant aux procès inéquitables en citant le cas des 24 prisonniers civils sahraouis de Gdeim Izik qui avaient été condamnés, en février dernier, à de lourdes peines par le tribunal militaire de Rabat. Soulignant que la justice marocaine n'a pas garantit, encore une fois, un procès équitable dans cette affaire tout en appelant à l'ouverture d'un nouveau procès, elles ont affirmé que le tribunal militaire marocain avait accepté les aveux des accusés sahraouis comme preuves, sans enquêter sur les affirmations de ces derniers qui avaient, pourtant, déclaré que «ces aveux ont résulté de la torture».

Accord de pêche UE-Maroc : une «violation» du droit du peuple sahraoui à la souveraineté sur ses richesses

L'accord de pêche entre l'UE et le Maroc constitue une «violation du droit légitime du peuple sahraoui à la souveraineté sur les richesses de son pays» a estimé le représentant du Polisario en Espagne, Bachraya Bioune.

Le responsable sahraoui qui a présidé une rencontre autour de «la signature de l'accord de pêche entre le Royaume marocain et l'UE», est revenu sur les dimensions et l'irrégularité de cet accord, a indiqué lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'accord, a-t-il fait remarquer, «n'exclut pas les eaux territoriales sahraouies, ne tient pas compte du consentement de la partie sahraouie et viole le droit du peuple sahraoui à la souveraineté sur les richesses de son pays».

Pekin souligne son soutien à la mise en œuvre d'accords entre le Soudan et le Soudan du Sud

La Chine a exprimé son soutien à la mise en œuvre d'une série d'accords entre le Soudan et le Soudan du Sud, visant à améliorer leurs relations et résoudre les questions en suspens, rapporte hier l'agence de presse Chine nouvelle. Le Conseil de sécurité des Nations unies «suit de près le dossier entre Khartoum et Juba», a déclaré le président tourmentant du Conseil et représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, Liu Jieyi, après des consultations à huis clos sur le Soudan et le Soudan du Sud.

Faisant état d'un développement encourageant» sur ce dossier, M. Jieyi a rappelé que les présidents soudanais, Omar el-Béchir, et sud-soudanais, Salva Kiir Mayardit, «ont visité le pays de l'un et l'autre et ont atteint un consensus sur une série de questions, comprenant le passage des frontières, la création d'une zone transfrontalière déminarisée sécurisée et le transport du pétrole». Les deux présidents ont également «rendu public un communiqué conjoint sur la mise en place de l'administration d'Abyei pour résoudre le problème de cette zone contestée», a poursuivi le diplomate chinois. Ce dernier a néanmoins averti que «toute action unilatérale par l'un des deux parties allant à l'encontre des accords ne facilitera pas les choses sur le terrain».

La circulation dans la zone militaire «tampon» en Tunisie soumise à une autorisation préalable

Les autorités tunisiennes ont annoncé lundi que la circulation au niveau de la zone «militaire tampon» au sud du pays était soumise à une «autorisation préalable», relevant que les individus et les moyens de transport sont soumis aux contrôles sécuritaires, suite à la décision de décréter une partie du Sahara zone militaire tampon. La présidence tunisienne avait publié en août dernier un arrêté relatif à la mise en place de dispositions exceptionnelles consistant en la création d'une zone frontalière tampon tout au long de la frontière sud de la Tunisie. Le ministère de la Défense tunisien a appelé les personnes se trouvant à l'intérieur de la zone militaire à tempérer aux sommations des patrouilles sécuritaires terrestres et aériennes de s'arrêter. «Ces patrouilles sécuritaires ont le droit de faire usage de tous les moyens d'intervention pour obliger les personnes à s'arrêter y compris les armes» a indiqué le ministère de la Défense.

Camps des réfugiés

SAHRAOIS

Malnutrition et gastrites, conséquence de la colonisation marocaine

Les conditions sociales dans les camps des réfugiés sahraouis, générées à la fois par la colonisation marocaine et la baisse des aides humanitaires due à la crise économique mondiale, expliquent la prévalence de pathologies chez les réfugiés comme malnutrition et les gastrites, des conditions de vie dans les camps des réfugiés, a indiqué hier un membre d'une association de bénévolat en faveur de la cause sahraouie.

«Les populations sahraouies, notamment les enfants, souffre le martyre, à cause de la colonisation marocaine, qui les a spoliées illégalement de toutes leurs richesses, foulant au pied toutes les lois internationales», a affirmé le médecin Mustapha Benyahklef, membre d'une mission médicale périodique aux camps de réfugiés sahraouis, financée par l'Association française Triangle.

Il a précisé, dans ce sens, que cette population souffrait de malnutrition, d'un retard dans la croissance pour les enfants, d'hypertrophie des thyroïdes et de gastrites, ajoutant que «cette situation est aussi due à la baisse des aides humanitaires à cause de la crise économique internationale».

Le Dr Benyahklef, chef à l'établissement public de santé de proximité de Médéa, se rend depuis 2012 dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, accompagné d'une équipe de médecins pluridisciplinaire, pour apporter son aide aux sahraouis qui souffrent de maladies.

«Les sahraouis ne mangent que des légumes secs et peu de fruits et de légumes, ce qui se répercute négativement sur leur santé, surtout les enfants, qui voient ainsi leur croissance sérieusement compromise», a-t-il regretté. Il a indiqué qu'il était «nécessaire» pour eux de respecter un régime alimentaire sain et équilibré, ajoutant qu'il était «important» de leur fournir des médicaments pour faire face aux différentes maladies.

«Les maladies dont souffrent les sahraouis sont spécifiques aux réfugiés. Nous avons alerté à chacune de nos missions menée dans les camps de réfugiés les responsables (Onu et ONG) pour améliorer la situation des réfugiés», a-t-il dit.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara Occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

OCCUPATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Jean Lamore : «Un cas très particulier de géopolitique»

L'écrivain américain, Jean Lamore, militant de la cause sahraouie considère que la situation au Sahara Occidental, territoire illégalement occupé par le Maroc, est un cas très particulier dans le paysage de la géopolitique», a-t-il observé, dans un entretien à l'APS, qualifiant cette situation de «spédochile d'Etat, soit une vieille monarchie qui viole une jeune nation, la République arabe sahraouie démocratique (RASD)».

En effet, a-t-il poursuivi, la monarchie marocaine, «qui a annexé de force le Sahara Occidental, procède depuis des années à l'oppression des Sahraouis avec enlèvements, tortures, séquestrations, détentions arbitraires et procès irréguliers».

Il considère alors que le rapport Tanock, récemment adopté par le Parlement européen (PE) «met en exergue les conditions préexistantes de répression particulièrement féroce qui perdurent depuis des décennies maintenant», affirmant se «réjouir» du fait que le PE «puisse s'inquiéter de la situation des droits de l'homme au Sahara Occidental, zone où ils sont si grossièrement bafoués».

Il relève que le PE se «démarche ainsi de l'ONU, qui, quant à elle, n'a toujours pas pu dépasser le cadre de mission de maintien de la paix dans cette zone, sans pouvoir agir sur le plan des droits de l'homme», et met en cause la France qui s'y oppose au sein du Conseil de sécurité, tout en favorisant la politique marocaine chaque fois que l'occasion se présente».

La déclaration d'Abuja tranche par son exemplarité

Le défenseur de la cause sahraouie a alors salué, au même titre, la déclaration «majeure» de la Conférence d'Abuja «qui tranche par son exemplarité», rappelant qu'une «Task Force» sera créée pour presser le Maroc à se mettre en conformité avec les résolutions de l'ONU, résolutions que le Maroc «n'a de cesse de transgresser pour consolider son occu-



pation illégale du Sahara Occidental et permettre la spoliation des ressources naturelles», dit-il.

Jean Lamore juge alors qu'aujourd'hui, il faut faire un choix : «Soit on conserve une vision politique sénile, datant du XIX^e siècle en acceptant que la carte de l'Afrique continue à se dessiner en Europe, comme ce fut le cas lors de la Conférence de Berlin de 1884, soit on vit avec son époque et on adopte la vision d'une majorité de nations africaines, elles-mêmes issues de luttes aussi après que récentes pour leurs propres indépendances, ces nations africaines qui ont reconnu la RASD».

Il a par ailleurs qualifié de «précurseur» le rôle du mouvement de soutien dans la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination, soulignant qu'en Europe, c'est lui qui dénonce les méfaits de la monarchie marocaine à l'encontre des Sahraouis, face au silence et la connivence de l'Etat français et la censure de la presse à ce sujet.

«Il est bien beau de lancer des opérations spectaculaires et hyper-médiatisées en Libye ou au Mali, cependant l'hypocrisie est de taille lorsqu'on constate avec quelle constance Paris pérennise la situation au Sahara Occidental en faisant la politique de Rabat, en cautionnant l'occupation illégale de ce territoire et les crimes qui y sont perpétrés», s'est encore indigné ce défenseur de la cause sahraouie.

La solution au règlement de la question sahraouie «doit venir de Paris»

Insistant sur le fait que la solution au règlement de la question du Sahara Occidental, «doit venir de Paris», il a observé aussi que les autres pays européens, «par une sorte d'atavisme, regardent vers la France, en estimant que celle-ci, par son passé colonial, serait souveraine en matière de politique africaine», et d'ajouter : «Malheureusement, Paris se positionne le plus souvent du mauvais côté dans ses choix politiques en Afrique». Par ailleurs, Jean Lamore qualifie clairement l'exploitation par le Maroc des richesses naturelles du Sahara Occidental, «de pillage en règle avec la complicité de la communauté européenne» et qui «dépasse de loin toute notion de colonialisme ou même de néocolonialisme». «En droit international, c'est la nation sahraouie qui a raison. Les nations africaines l'ont comprise depuis longtemps. Le Maroc, la France et tous ceux qui adhèrent à une vision coloniale, ont tort. Le Maroc et ses soutiens vivent dans le passé et s'enfoncent encore plus dans l'illégalité, alors que la RASD et les nations africaines qui la soutiennent, se placent résolument dans le futur. C'est un modernisme absolu», observe Jean Lamore.

**SELON UN COMMUNIQUÉ PARVENU À L'APS
L'intégration de l'Afrique est une priorité**

L'importance de l'intégration du continent africain était hier au centre des débats du deuxième Forum de l'Union africaine (UA) sur le droit international et le droit de l'UA entamés lundi sous le thème «Le droit de l'intégration régionale en Afrique», a indiqué le service de presse de l'organisation dans un communiqué parvenu à l'APS.

Le vice-président de la Commission de l'UA, M. Erastus Mwencha a, à l'occasion, invité les participants à se pencher davantage sur l'harmonisation des instruments juridiques régissant l'intégration économique, appelant les Africains à mutualiser leurs connaissances et à examiner les problèmes et les résoudre en commun en vertu de l'intégration, selon le communiqué parvenu à l'APS.

«L'intégration est une question cruciale pour la survie de l'Afrique», a-t-il souligné lors de son allocution. Quant au président de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), il a estimé que «les aspects économique et politique sont souvent traités au detriment du volet juridique» de l'intégration. Et, pour éviter cela, lors de ce deuxième forum, «l'analyse juridique prendra une grande place et devra s'enrichir d'aspects économiques du phénomène de l'intégration que le droit est appelé à régir», a préconisé Cheikh Tidiane Thiam, Président du Forum et membre de la CUADI.

Le choix du thème s'inscrit dans le cadre des manifestations commémoratives du cinquantenaire de la création de l'OAUA, précise le communiqué de l'organisation. Cette deuxième édition initiée par la CUADI a pour objectif de «sensibiliser da-

vantage les décideurs africains sur la nécessité d'accélérer l'intégration africaine et de les éclairer sur les implications juridiques d'une telle option».

À l'issue de cette rencontre, le Forum devra «ouvrir une perspective dans laquelle l'Afrique pourrait, au sortir d'une intégration consolidée, franchir une étape suivante, celle qui ferait d'elle un réel pôle de croissance», a assuré la même source.

Composée de 11 membres, la CUADI est créée en 2009 en qualité d'organe consultatif indépendant de l'Union africaine conformément à l'article 5 alinéa 2 de l'Acte constitutif. Ses objectifs sont d'abord d'entreprendre des activités relatives à la codification et au développement progressif du droit international sur le continent africain, proposer des projets d'accords-cadres, des projets de règlement type, des formulations et analyses des tendances émergentes de la pratique des Etats membres pour faciliter la codification et le développement progressif du droit international. La CUADI a également pour objectif d'aider à la révision des traités existants, aider à identifier les domaines dans lesquels de nouveaux traités sont requis et élaborer des projets de textes y relatifs, faire des études sur des questions juridiques qui intéressent l'Union et ses Etats membres, enfin, encourager l'enseignement, l'étude, la publication ainsi que la diffusion d'ouvrages sur le droit international, en particulier les lois de l'Union en vue de promouvoir l'acceptation et le respect des principes du droit international, le règlement pacifique des conflits, le respect de l'Union et le recours à ses organes, en tant que de besoin.

L'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a prévenu lundi des graves conséquences de l'insuffisance des personnels de la santé dans le monde, précisant qu'il manquerait 12,9 millions d'effectifs d'ici à 2035, contre 7,2 millions actuellement dont essentiellement en Afrique.

Cette organisation de l'ONU attribue cette pénurie à une combinaison de facteurs qui vont «des départs à la retraite sans remplacements à la désaffection pour des professions généralement mal rémunérées, en passant par des formations insuffisantes.»

L'autre facteur relevé par l'OMS concerne les attentes de plus en plus considérables vis-à-vis d'un secteur qui peine à répondre aux demandes d'une population mondiale en pleine expansion, avec la multiplication inévitable des risques de maladies non transmissibles comme le cancer ou les accidents cardio-vasculaires. Les migrations internes et internationales de personnels de santé exacerbent également les déséquilibres régionaux, précise-t-elle encore.

En conséquence, l'OMS recommande

prévient d'une insuffisance de personnels de la santé dans le monde



dans son rapport de prendre un certain nombre de mesures pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, notamment les renforcements du leadership politique et technique à l'appui des efforts nationaux de développement de long terme et du rôle des agents de santé de niveau intermédiaire, qui doivent pouvoir dispenser les premiers soins plus facilement.

«Les fondements d'une main-d'œuvre solide et efficace sont en train de s'éroder sous nos yeux en raison de l'incapacité à faire correspondre l'offre actuelle avec les exigences démographiques de demain», a prévenu la Directrice générale pour les systèmes de santé et d'innovation de l'OMS, Marie-Paule Kiely. «Nous devons donc repenser et améliorer la façon dont nous enseignons, formons, déployons

et payons les personnels de santé», a-t-elle soutenu.

S'il note que davantage de pays ont renforcé leurs personnels de santé, le rapport déplore aussi que le déclin du taux de formation des nouveaux professionnels de santé. La conséquence est qu'à l'avenir, les malades auront encore plus de mal à recevoir les services de santé primaires et préventifs indispensables, juge l'OMS.

Alors que dans certaines parties de l'Asie, le manque de personnels se fait douloureusement ressentir, c'est en Afrique subsaharienne qu'il est le plus marqué, relève l'agence.

Il n'y a par exemple que 168 écoles de médecine dans les 47 pays d'Afrique subsaharienne, et parmi ces pays, 11 ne possèdent pas de facultés de médecine et 24 n'en ont qu'une seule. 3

NUCLÉAIRE IRANIEN: Une visite du site de Parchin sera discutée plus tard

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Yukiya Amano a affirmé qu'une visite de la base militaire iranienne de Parchin, soupçonnée d'avoir abrité des essais nucléaires, serait discutée après la finalisation d'un accord préliminaire signé lundi à Téhéran avec l'Iran.

«Parchin reste important et (une visite du site) sera discutée lors des pas suivants dans le cadre de

l'accord sur les vérifications des activités nucléaires iraniennes avancé lundi, a affirmé à la presse M. Amano, en visite à Téhéran. M. Amano et le chef de l'organisation nucléaire iranienne, Ali Akbar Salehi, ont signé lundi un document en six points représentant une première phase pour «rétablir la confiance» afin de lever à terme les inquiétudes de l'agence sur la possible nature militaire du programme nucléaire ira-

nien. Cet accord de coopération comprend l'accès pour l'AIEA à deux sites nucléaires qu'elle souhaite visiter depuis un certain temps, mais n'évoque pas un accès à Parchin.

Parchin, près de Téhéran, est soupçonnée d'avoir abrité des tests d'explosions conventionnelles applicables au nucléaire. «Nous devons commencer le plus tôt possible à discuter des pas suivants», a ajouté M. Amano.



SYRIE: 13 cas de poliomyélite, virus venu du Pakistan

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état lundi de treize cas de poliomyélite chez des enfants dans le nord-est de la Syrie, et confirmé que cette contamination était liée à une souche de virus venue du Pakistan. «Treize cas du poliovirus sauvage de type 1 (PVSI) ont été confirmés en République arabe syrienne», a indiqué l'OMS dans un communiqué. Le séquençage génétique indique un lien «avec un virus détecté dans des échantillons environnementaux en Egypte en décembre 2012», de la même famille qu'un poliovirus sauvage détecté au Pakistan, a-t-elle ajouté.

En outre, des souches de la même famille ont été détectées dans des égouts en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis février 2013, a-t-elle ajouté. Le 30 octobre, le vice-directeur général de l'OMS pour la poliomyélite, Bruce Aylward, avait communiqué ces données précisant que le virus était arrivé par voie terrestre,

signifiant qu'il présentait un «risque pour l'ensemble du Moyen-Orient».

L'OMS et l'Unicef (Fonds mondial pour l'enfance des Nations unies) ont annoncé vendredi qu'une campagne massive de vaccination était en cours en Syrie et dans six autres pays du Proche-Orient, visant à terme à protéger 20 millions d'enfants.

En Syrie, la campagne vise à immuniser 1,6 million d'enfants contre la polio, la rubéole, la rougeole et les oreillons. La Syrie n'avait plus connu d'éruption de poliomyélite depuis 1999.

«Etant donné la situation actuelle en République arabe syrienne, les mouvements fréquents de population et le niveau d'immunisation dans des secteurs clés, le risque d'une nouvelle extension du poliovirus sauvage de type à travers la région est considérée comme élevé», a affirmé l'OMS, en précisant qu'une alerte avait été déclenchée pour chercher d'éventuels autres cas de contamination.

La Russie a lancé une fusée Proton avec un satellite militaire

La Russie a procédé dans la nuit de lundi à mardi depuis son cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, au lancement d'une fusée Proton-M, qui doit mettre en orbite un satellite militaire, ont annoncé l'agence spatiale russe Roscosmos et le ministère de la Défense. La fusée a été lancée à 3h46 heure de Moscou (23h46 GMT), selon Roscosmos. «La mise sur orbite de l'engin spatial doit prendre au total approximativement neuf heures», a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense, Dmitri Zenine, cité par l'agence Interfax. Le dernier lancement de Proton, avec à son bord un satellite américain, a eu lieu fin octobre. La Russie a connu ces dernières années une série de revers dans le secteur spatial. Le dernier échec en date, l'explosion d'une fusée Proton à son décollage le 2 juillet du cosmodrome de Baïkonour, s'est révélé particulièrement humiliant pour le secteur. L'enquête a expliqué par un erreur humaine l'accident qui a entraîné le dégagement dans l'atmosphère d'un nuage de combustible très毒ique. Le 10 octobre, le directeur de l'agence spatiale russe Roscosmos, Vladimir Popovkin, avait été limogé.

NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN Zarif rejette les accusations de Kerry concernant l'absence d'un accord

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a rejeté les accusations du secrétaire d'Etat américain John Kerry selon lesquelles l'Iran était responsable de l'absence d'accord lors des négociations sur le programme nucléaire iranien tenues à Genève. M. Zarif réagissait à une déclaration de M. Kerry disant que «le groupe des 5+1 était unifié samedi (dernier jour des négociations, ndlr) lorsque nous avons présenté notre proposition aux Iraniens, (...) mais l'Iran ne pouvait l'accepter, à ce moment particulier, ils n'étaient pas en mesure d'accepter», a déclaré lundi le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

«Monsieur le secrétaire d'Etat, est-ce l'Iran qui a vidé jeudi le texte des Américains de sa moitié et a fait vendredi matin des commentaires publics contre?», a rétorqué M. Zarif sur son compte twitter semblant faire allusion aux déclarations du chef de la diplomatie française Laurent Fabius. En effet, vendredi, M. Fabius, qui a décidé de se rendre à Genève, a déclaré : «il y a des avancées mais rien n'est encore acquis».

Le lendemain, il déclarait sur la radio France Inter : «Il y a un texte initial que nous n'acceptons pas (...) je n'ai aucune certitude qu'on puisse conclure à l'heure où je vous parle». Les médias et des responsables iraniens ont accusé la France d'avoir fait échouer un accord par son intransigeance.

Les négociations de Genève, commencées jeudi et terminées samedi tard dans la nuit, n'ont pas permis à l'Iran et aux pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) de se mettre d'accord sur un texte malgré la venue inattendue des ministres des Affaires étrangères et d'intenses négociations. Les responsables des différents pays ont toutefois déclaré qu'un accord était toujours possible mais nécessitait davantage de négociations.

L'Iran et les pays du groupe 5+1 doivent se retrouver de nouveau à Genève le 20 novembre prochain pour continuer les discussions.

APS

Programme du mercredi 13 novembre 2013

TF1

06h45 TFou
11h10 Au nom de la vérité
11h40 Mon histoire vraie
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif l'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Téléspectacle sentimental Joséphine, ange gardien?
15h30 Série humoristique Pep's
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière Esprits criminels Inédit
21h40 Série policière Esprits criminels
22h30 Série policière Esprits criminels 77
23h25 Série hospitalière Dr House 777

2

08h00 Journal
08h10 Télématin (suite)
09h05 Dans quelle éta-gère
09h15 Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
10h00 C'est au programme
10h55 Météo
11h00 Motus
11h30 Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien!
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h40 Multisports Côté Match
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h50 Série humoristique Parents mode d'emploi
19h58 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Série humoristique Fais pas ci, fais pas ça 77 Inédit
21h35 Série humoristique Fais pas ci, fais pas ça 77
22h29 Magazine sportif Image du jour : Rugby test match
22h35 Magazine de société Un jour, un destin 77

3

07h42 Ninjago
08h09 Scooby-Doo, du sang froid !
08h30 Mercredi Ludo
09h24 Les Dalton
09h32 Les Dalton
09h45 Les Dalton
09h52 Les Dalton
10h05 Les Dalton
10h13 Les Dalton
10h26 Les lapins crétins : invasion
10h33 Les as de la jungle
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Consomag

10h50 Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Multisports Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Magazine de reportages Des racines et des ailes 77
22h35 Météo
22h40 Grand Soir 3
23h05 Magazine de reportages Pièces à conviction

CANAL+

07h55 Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Zapping
08h15 Les Simpson
08h35 Kirikou et les hommes et les femmes
10h05 Gorg et Lala
10h10 L'effet papillon
10h45 La semaine de Gaspard Proust
10h55 Téléspectacle Huit centimètres
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatique Du vent dans mes mollets 77
15h30 Découvertes Les nouveaux explorateurs
16h25 Court métrage Tu fais quoi comme boulot ?
16h30 Comédie Mais qui a re-tué Pamela Rose 77
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Magazine d'information Spécial investigation 77
22h25 Interview Conversations secrètes
23h20 Thrillers savages 77
01h25 Série policière Tunnel 77
02h15 Série policière Tunnel 77
03h00 Film d'horreur Resident Evil : Retribution 77

M6

07h50 Jake et les pirates du pays imaginaire
08h25 Lanfeust Quest
09h00 Météo
09h05 M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Les reines du shopping
11h00 Drop Dead Diva
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléspectacle A la dérive
14h40 Série policière Body of Proof 7
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h35 Jeu Un dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Téléréalité Recherche appartement ou maison Inédit
22h15 Téléréalité Recherche appartement ou maison
23h40 Société Un déménagement à tout prix
01h25 Météo

La sélection

TF1**20h50**

Esprits criminels

**Résumé**

En 1988, Bronson Springs célèbre son titre de Ville de l'avenir, en enterrant une capsule-témoin, destinée à n'être ouverte que 25 ans plus tard. De nos jours, les habitants de la ville sont réunis pour assister à l'ouverture de la capsule. Mais du premier sac, tombe une tête. L'unité de Rossi est dépeçée sur place. Les agents commencent à enquêter sur la victime, Wade Burke, un étudiant à la vie agitée. C'est alors que Charlie Figg, adjoint du shérif à la retraite, est décapité. Suit bientôt Wanda Sullivan, la rédactrice en chef du journal local, qui s'était opposée à l'intervention du FBI...

2**20h45**

Fais pas ci, fais pas ça

**Résumé**

Valérie Bouley est sous tension. Elle tient absolument à ce que Salomé entre à l'Ecole de la nouvelle source, un établissement pilote. Elle décide alors de préparer sa petite dernière à passer l'entretien. Denis, de son côté, est au bord de la crise de nerfs. Alors qu'Elliott lui parle mal, Eve de Colbert le prend pour son homme à tout faire. Il passe à l'action en affirmant son autorité pour ne pas craquer. En parallèle, Fabienne Lepic est sous le choc. Elle apprend avec effroi que sa fille Sofina a triché lors d'un examen. Elle découvre aussi qu'un de ses collaborateurs est corrompu. Elle se lance alors dans une lutte anti-corruption...

3**20h45**

Des racines et des ailes



Alors que le Béarn et l'Ariège sont séparés géographiquement, l'histoire les lie tous deux avec le plus grand prince des Pyrénées, Gaston Fébus. Retour sur les événements et les caractéristiques de ces sites. Dans le Béarn, Alexis Ichas dévoile les grandes heures de l'histoire de la région façonnée par les rivières, appelées les gaves. A Pau, l'urbaniste Julie Boustingorry fait découvrir les richesses de cette cité qui, au XIXe siècle, s'est transformée pour accueillir en villégiature la grande bourgeoisie et l'aristocratie. En Ariège, rencontre avec Florent Guillot.

Cette archéologue étudie les grottes fortifiées. Enfin, Jacques Janey et Olivier de Robert dévoile les trésors de l'Ariège lors d'une expédition aérienne.

CANAL+**20h55**

Spécial investigation

**Résumé**

Les produits du terroir « made in France » effectuent un retour en force. Pour comprendre cette nouvelle tendance, Mélanie van der Ende s'intéresse à trois fleurons de la gastronomie française et à leur face cachée. Le mythique escargot de Bourgogne ne vient quasiment plus de France, mais essentiellement d'Europe de l'Est. Les vins fins, eux, sont victimes de faussaires qui sont passés maîtres dans l'art de falsifier les étiquettes. La Chine est la plaque tournante de ce trafic. Le Pays basque fait vendre, mais ce sont surtout les industriels qui récupèrent les fruits de l'image « authentique ». Les petits producteurs, eux, ont de plus en plus de mal à survivre. A l'heure de la mondialisation, même les produits du terroir sont délocalisés.

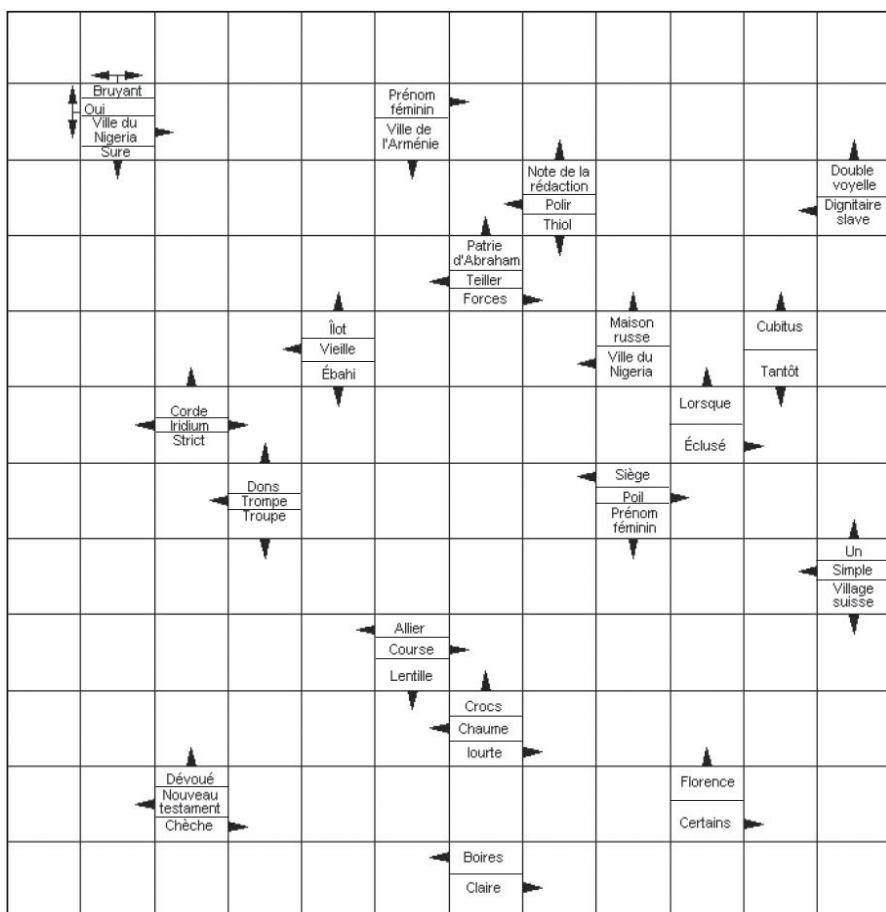
M6**15h40**

Body of Proof

**Résumé**

Un père de famille est retrouvé assassiné, dans la banlieue calme de Philadelphie où il résidait, poignardé à mort. Megan prend cette affaire en main et, en menant l'enquête, de douloureux souvenirs liés à la mort de son propre père lui reviennent en mémoire. Parallèlement, Peter aide Megan à organiser le covoiturage du week-end pour transporter sa fille et ses camarades. Une opération qui les sort de leur routine et se révèle pleine de surprises. Kate, elle, joue les intermédiaires dans une affaire impliquant l'ancien mari de Megan...

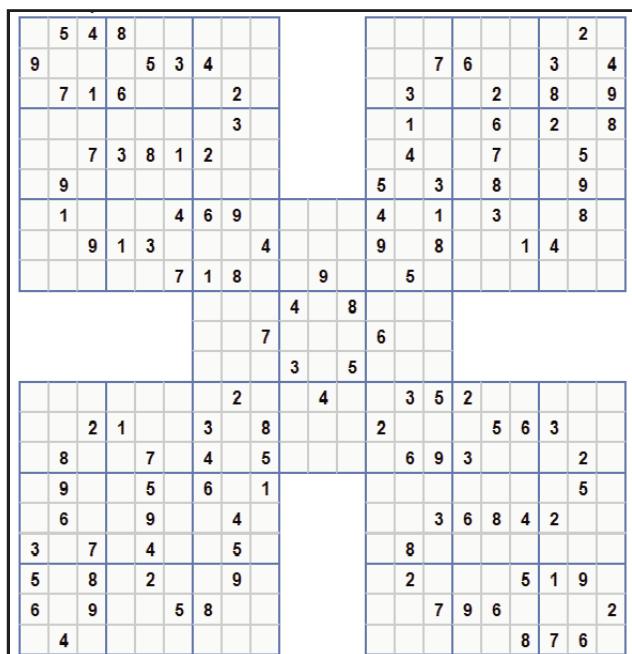
Mots fléchés n°425



Samouraï-sudoku n°425

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°425

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation- Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion

Verticalement :

- 1.Permis
- 2.Arbrés des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tournement par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifiée
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

SPORTS ÉQUESTRES

Grand prix de la ville d'Oran de saut d'obstacles les 15 et 16 novembre

Le Grand prix de la ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles aura lieu les 15 et 16 novembre au centre équestre Antar-Ibn Cheddad d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris lundi auprès du président du club hippique «Etrier Oranais», Remili Zoheir.

Sept épreuves sont au programme de cette manifestation hippique de deux jours, organisée par le Club «Etrier Oranais» en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et qui devra regrouper plus de 120 cavaliers issus de 22 clubs des trois régions du pays, dans les catégories cadets, juniors et séniors des 1^{er} et 2nd degrés. Il s'agit de quatre clubs de l'Est, le Club hippique de Constantine, le Centre équestre «Cirta» de Constantine, le «Nadi Chaâbi Forsane Annaba» et le Centre équestre «El Assil» de Skikda.

La région Centre sera représentée par neuf clubs, à



savoir ceux de la Garde Républicaine, du Centre équestre de Bordj El Bahri, du Centre équestre «OPLA Caroubier», du Centre équestre de Bordj El Kiffan, du Centre équestre de Zerralda, du Centre équestre d'Ouled Fayet, du CLF 1^{er} Région militaire de Blida, de l'Ecole de police de Soumâa et du Club hippique de la Mitidja (Blida).

La région ouest sera également avec neuf clubs, le CR Haras Hocine El Mansour de Mostaganem, le Centre équestre de Mostaganem, le Centre

équestre Etrier d'Oran, le Centre équestre «El Moughith» d'Oran, le Centre équestre de Sidi Bel-Abbès, le Centre équestre de Tlemcen, le Centre équestre «Emir Abdellkader» de Tiaret, le Centre équestre de loisirs de Tiaret et le Centre équestre de Relizane.

La première journée prévoit le déroulement de trois épreuves, s'adressant aux cavaliers juniors et séniors titulaires des 1^{er} et 2nd degrés, montant des chevaux âgés de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,05 mètre à 1,25 mètre. Le lendemain, c'est au tour des 4th et 5th épreuves, qui font appel aux cavaliers juniors et séniors de 1^{er} et 2nd degrés, en deux phases, montant des chevaux «C et B», suivie de la 6th épreuve réservée aux cavaliers cadets du premier degré enfouissant des chevaux «Open», âgés de 6 ans et plus avec dimension des obstacles de 1,05 mètre.

Cette manifestation équestre sera clôturée par la 7th et dernière épreuve du Grand prix de la ville d'Oran réservée aux cavaliers séniors titulaires du 2nd degré et aux chevaux «Open» âgés de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,25m et 1,35m. Cette épreuve reine sera disputée en 2 manches. A et B, jugées au barème A sans chronomètre pour la 1st manche et au chronomètre pour la 2nd, selon les organisateurs. De nombreux prix seront remis aux lauréats de ce concours national, ainsi que le vainqueur du Grand prix de la ville d'Oran.

COUPE D'ALGÉRIE (ÉCHECS)

La 12^e édition du 13 au 16 novembre à Alger

La Fédération algérienne des échecs (FAE) organise du 13 au 16 novembre, au centre culturel Azzedine-Medjoubi d'Alger, la 12^e édition de la coupe d'Algérie individuelle toutes catégories, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

«On s'attend comme à l'accoutumée à une participation massive et des rencontres de qualité avec la présence de nombreux maîtres et membres des équipes nationales. Une compétition qui sera, entre autres, à la préparation aux échéances de fin d'année, à savoir le championnat arabe individuel senior messieurs et dames prévus à Abu Dhabi du 7 au 17 décembre ainsi que le championnat du monde des jeunes prévus à Al Ain du 17 au 29 décembre», a précisé la même source.

Pour ailleurs, conformément aux statuts et règlement intérieur de la Fédération algérienne des échecs, le collège technique national se tiendra les vendredi 29 et samedi 30 novembre au centre de préparation des équipes nationales Ahmed-Ghermouli à Alger.

Le système national de compétition, les règlements techniques généraux, la charte de l'arbitrage, le programme national de formation, la charte pour la création d'une section, le calendrier des équipes nationales, les critères de sélection, les jeunes talents et la charte de l'athlète et de l'entraîneur et la gestion des ligues et associations, seront les thèmes retenus pour les débats.

CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE BASKET-BALL (NBA)

8^e victoire de suite pour les Pacers d'Indiana

Les Pacers d'Indiana ont remporté leur 8^e victoire de suite lundi contre Memphis (95-79), soit le meilleur début de saison d'une équipe dans le championnat nord-américain de basket-ball (NBA), depuis les Los Angeles Lakers et les New Orleans Hornets en 2010. Toujours invaincu cette saison, Indiana s'est imposé grâce notamment à 23 points de Paul George et le premier triple-double de sa carrière de Lance Stephenson. Les Pacers, qui n'avaient jamais entamé une saison NBA par huit victoires de rang, continuent ainsi de caracoler en tête de la conférence Est, tandis que San Antonio a conforté sa première place à l'Ouest en allant dominer Philadelphie 109 à 85.

Voici, par ailleurs, les résultats complets des matches de lundi :

LA Clippers - Minnesota 109 - 107

Boston - Orlando 120 - 105

Portland - Detroit 109 - 103

Utah - Denver 81 - 100

Chicago - Cleveland 96 - 81

Houston - Toronto 110 - 104 après 2 prolongations

Charlotte - Atlanta 94 - 103

Indiana - Memphis 95 - 79

Philadelphia - San Antonio 85 - 109.

Solution Samurai-sudoku N°424

4	6	9	7	5	3	8	2	1
7	5	1	2	8	4	9	6	3
3	8	2	6	9	1	7	5	4
8	2	3	9	1	6	4	7	5
1	4	6	5	3	7	2	9	8
5	9	7	4	2	8	3	1	6
6	7	5	3	4	2	1	8	9
9	3	8	1	7	5	6	4	2
2	1	4	8	6	9	5	3	7

2	5	8	3	1	9	4	7	6
4	7	1	2	8	6	9	3	5
3	9	6	5	4	7	8	2	1
8	3	7	6	2	5	9	1	4
9	4	6	1	3	8	7	2	5
2	1	5	7	4	9	8	6	3
4	6	2	8	1	6	3	5	7
1	7	9	3	5	4	2	8	6
3	6	8	2	9	7	5	4	1

Solution Mots Croisés N°424

EMANCIPATION
CASERNE ALN U
REPONSE ORNIERE
ARRETNSALSES
BLENEAU LN FN
ONSGANARELLE
USNAMNDUCN ES
IMAMNFENROCS
LNEMMERDANTE
LIRENTAYN EN
EVEnRANCEUR
RESTASnENTRE

7	8	9	4	6	3	2	1	5
3	1	6	8	2	5	9	7	4
4	2	5	9	7	1	8	3	6
9	3	2	7	1	6	5	4	8
5	7	4	2	9	8	3	6	1
8	6	1	3	5	4	7	9	2
6	5	3	4	7	2	9	8	6
7	4	1	2	8	6	9	5	3
2	3	9	6	5	4	7	8	1

HANDBALL / CAN-2014

Daoud Hichem «déçu» mais «pas abattu» de rater la compétition

Le handballeur algérien Daoud Hichem, victime d'une rupture partielle des ligaments croisés antérieurs du genou gauche, s'est dit lundi «déçu» mais «pas abattu» de manquer la 21^e coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qu'accueillera l'Algérie du 15 au 26 janvier.

«C'est normal d'être déçu dans de tels cas mais sans être abattu car ce sont des choses qui arrivent dans la carrière d'un sportif et font partie du destin», a tenté de positiver Daoud Hichem dans une déclaration à l'APS. «Cela va me permettre de me reposer un peu», a plaidé le sociétaire du HBC El-Biar, avant de poursuivre sur un ton plus sérieux: «Bien sûr que ça joue sur le moral, surtout en pensant que ma famille attendait ce rendez-vous impatiemment pour venir me voir évoluer de près dans une compétition d'envergure».

Daoud Hichem s'est blessé tout seul, lors d'un match amical disputé au cours du stage effectué récemment par la sélection algérienne à Nymburk, en République tchèque, dans le cadre de sa préparation à la CAN-2014. Pris en charge par la Fédération algérienne de handball (FAHB), le joueur, qui suit toujours ses études, devrait profiter de la journée fériée de jeudi (fête de l'Assomption) pour être opéré, a-t-il expliqué. «Je vais mettre environ six mois pour jouer à nouveau. Après deux mois, je pourrais marcher. Les quatre mois suivants seront consacrés à la rééducation fonctionnelle et aux entraînements», a indiqué Daoud Hichem.

L'absence du jeune Daoud, 21 ans, est un coup dur pour le duo Rédha Zeguili - Habib Kheraïf qui devra se passer des services d'un des meilleurs éléments du Sept national à un peu plus de deux mois du début de la compétition africaine. Lors du premier tour de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. Le groupe A est composé des champions d'Afrique tunisiens, de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon, du Sénégal et de la Libye.

MASTERS

Les Espagnols Verdasco et Marrero remportant le double

Les Espagnols Fernando Verdasco et David Marrero ont remporté le Masters de double en battant les frères Bob et Mike Bryan, N.1 de la spécialité, 7-5, 6-7 (3/7), 10-7 en finale lundi à Londres. C'est la deuxième année de suite que le Masters revient à une paire espagnole après la victoire en 2012 de Marcel Granollers et Marc Lopez.

Solution Mots Fléchés N°424

THESAURISEUR
■ ATON ■ OBIS ■ V
KUALALUMPUR ■
ATTELER ■ OSER
NESS ■ OKAS ■ BO
SS ■ MINER ■ RUS
ASEN ■ LACETS
SOUSTRAIRE ■ A
C ■ P ■ EU ■ GALET
IMPORTUNS ■ L ■
TAO ■ IL ■ ESSAI
Y ■ TAMISEE ■ NO

MONDIAL 2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO

Le compte à rebours a commencé pour les Verts

M.A.F

A six jours du match tant attendu entre l'équipe nationale de football et son homologue burkinabé, prévu mardi prochain à Blida (19h15), comptant pour le retour des barrages qualificatifs pour la Coupe du monde 2014, le compte à rebours a commencé pour les Verts, qui seront encore une fois devant l'histoire après l'épopée d'Oum Dorman. En vue de cette rencontre, la plus importante pour la sélection nationale, depuis le match barrage disputé face à l'Egypte (1-0), le 18 novembre 2009 au Soudan, qualificatif pour le Mondial 2010, les coéquipiers du capitaine Madjid Bougerra, ont entamé lundi un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 26 joueurs, dont le nouveau venu, le défenseur du Stade de Reims (Ligue 1 française), Aissa Mandi.

Premier constat positif pour le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, à la veille de ce rendez-vous qui approche à grande pas : aucune blessure n'est à déplorer chez les Verts, ce



qui va donner au Coach Vahid l'embarras du choix pour composer un onze compétitif et conquérant. Hormis deux déféctions pour cause de suspensions, en l'occurrence Essaïd Belkalem (Watford/Angleterre), et Adlane Guedioura (Crystal Palace/Angleterre), tous les joueurs de l'équipe nationale sont prêts pour ce match décisif et crucial.

Le patron technique de l'EN, ainsi que tous les joueurs susceptibles d'être alignés dans moins d'une semaine au stade Tchaker de Blida savent pertinemment que ce n'est nullement le moment de faire la moindre déclaration, mais plutôt de rester totalement concentrés sur ce match qui nécessite un travail

psychologique important. Il est vrai que beaucoup de nos joueurs évoluant actuellement en Europe, sont pour la plupart d'entre eux souvent relégués sur le banc des remplaçants, au sein de leurs clubs respectifs.

Une situation que déplore aujourd'hui Vahid Halilhodzic, sans toutefois le dire. Le coach des Verts est certainement très en colère, non pas contre ses joueurs, mais par une réalité devenue récurrente, chaque fois que les Verts s'apprêtent à jouer un match officiel.

Côté supporters algériens, on est pratiquement persuadé que Vahid Halilhodzic saura concrétiser le plan de bataille idéal, pour avoir le dernier mot face aux «

court jusqu'en juillet 2014. Mais en on n'est pas encore là, heureusement d'ailleurs, puisque les Verts sont animés d'une farouche détermination pour offrir au peuple algérien une qualification à la coupe du monde, qui aura un goût particulier, du fait qu'elle aura lieu au Brésil, terre de football par excellence. Par ailleurs, ayant cette rencontre, les "Verts" effectueront deux séances d'entraînement sur la pelouse du stade de Mustapha Tchaker, soit les 15 et 18 novembre, alors que les autres auront lieu au centre technique de Sidi Moussa. L'équipe nationale sera appelée à remonter une différence d'un seul but après sa défaite au match aller (3-2) le 12 octobre passé à Ouagadougou.

Rappelons que le sélectionneur national, animera ce vendredi un point de presse au centre de presse du stade du 5 juillet (10h30), pour évoquer le match face au Burkina Faso. Il s'agit de la première sortie de Halilhodzic face à la presse depuis quelques mois. La précédente conférence de presse était animée par le sélectionneur-adjoint, Noureddine Kourichi.

Madjer : «L'Algérie a le potentiel pour se qualifier»

L'ancien international algérien, Rabah Madjer, a estimé que l'équipe nationale de football avait le «potentiel pour se qualifier» au Mondial-2014 au Brésil mais qu'elle devait bénéficier d'une «bonne préparation psychologique» en prévision du match retour des barrages face au Burkina Faso, mardi prochain à Blida (19h15).

Madjer s'est confié dans une longue interview publiée mardi sur le site de la Confédération africaine de football (CAF) dans laquelle il a parlé du match aller perdu contre les Burkinabé (3-2) le 12 octobre dernier à Ouagadougou et évoqué les chances de qualification à une semaine, jour pour jour, de la manche retour.

«Je m'abstiens de donner le moindre avis technique ou critique (sur le match aller). Je peux dire que les deux équipes se sont données à fond ce qui n'est que logique compte tenu de l'enjeu. Je pense que les joueurs algériens ont fait le match qu'il fallait. Maintenant, il va falloir une bonne préparation psychologique en prévision du match retour», a déclaré l'ex-joueur du FC Porto, aujourd'hui âgé de 54 ans. «Je souhaite du fond du cœur que l'équipe d'Algérie soit présente au cours de ce prestigieux événement prévu au Brésil mais il reste encore 90 minutes à jouer», a ajouté l'auteur du premier but de l'Algérie contre l'Allemagne (2-1) à Gijon lors de la coupe du Monde 1982.

Interrogé sur les chances de qualification des hommes de Vahid Halilhodzic après avoir inscrit deux buts à l'aller, Madjer pense que l'Algérie n'a pas tellement d'avantage. «Seulement, j'estime qu'on a les moyens de marquer des buts. La ligne d'attaque de l'équipe d'Algérie fonctionne bien ces derniers temps, la preuve, c'est qu'elle marque toujours des buts. C'est le point le plus important à



mon avis», a-t-il fait observer. Interrogé, par ailleurs, sur la dernière sortie médiatique du président de la Fédération internationale de football (Fifa), le Suisse Joseph Sepp Blatter, dans laquelle il a souhaité plus de places pour l'Afrique à la coupe du Monde, l'auteur de la talonade décisive en finale de la coupe d'Europe des clubs champions 1987 avec Porto contre le Bayern Munich a rétorqué que «ce serait une très bonne chose pour notre football». «En Afrique, le football a beaucoup progressé, je constate cela de jour en jour. C'est aussi le cas pour l'Asie ou le football a aussi progressé. La coupe du Monde est un rendez-vous prestigieux qui regroupe les meilleures équipes de la planète et c'est toujours un plaisir pour moi de retrouver les nations africaines», a-t-il dit.

À la fin de l'entretien, le joueur aux 87 sélections nationales a réservé son pronostic pour les futurs qualifiés africains au Brésil : «Je crois comme je l'espère que l'Algérie en sera, elle a le potentiel pour le faire. Même si je souhaite que la Tunisie se qualifie, je pense que c'est le Cameroun qui finira par décrocher le billet brésilien. Le Ghana, le Nigeria et la Côte d'Ivoire n'auront, en principe, pas de difficultés pour valider leur billet».

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK.

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marches Publics Et après l'avis d'appel offre national restreint N°14/2013 parue dans les journaux :

الرائد 23/09/2013

- DK NEWS 23/09/2013

Et le bulletin officiel des marches des opérateurs publics - BOMOP -

Concernant la réalisation de l'opération ::

AMENAGEMENT ET REVETEMENT MARCHE DE GROS LEGUMES ET FRUITS DE BOUFARIK

Le président de l'assemblée populaire communale de Boufarik déclare, l'infructuosité de l'opérations cité ci-dessus pour motif suivant :

- les entreprises n'ont pas obtenu la note qualificatif à l'évaluation financière .

Et cela suite à la réunion De la commission d'analyse des offres en date du 20/10/2013.

MONDIAL 2014 (BARRAGES-RETOUR) ALGÉRIE-BURKINA FASO

Les Etalons à pied d'oeuvre à Casablanca

L'équipe burkinabè de football a entamé son stage préparatoire à El Jadida, dans la banlieue de Casablanca (Maroc), en vue du match retour face à l'Algérie, prévu mardi prochain à Blida (19h15), comptant pour le tour de barrages qualificatif pour le Mondial 2014 au Brésil, rapportait hier la presse locale.

Le premier contingent de joueurs burkinabè, composé de joueurs évoluant en championnat local et au continent africain, a rejoint le Maroc dimanche. Ce sont Issoufou Dayo, Mohamed Kaboré, Issa Gouo, Abdoulaye Soulama, Ibrahim Gnanou, Jean Noël Lingani, Daouda Diakité, précise la même source.

Le seul joueur professionnel ayant pris le vol depuis Ouagadougou est le sociétaire de Chelsea (Premier League anglaise), Bertrand Traoré. D'autres joueurs ont rejoint ensuite le lieu du regroupement : Abdou Razack-Traoré, Djakaridja Koné, Préjuce Nakoulma, et Jonathan Zongo. Le groupe retenu pour le rendez-vous décisif du 19 novembre devait être au complet hier lundi, à l'exception du joueur vedette des «Etalons», Jonathan Pitroipa (Stade rennais/France), attendu aujourd'hui.

«Le technicien belge, Paul Put, a été séduit par les installations de Mazzagan Beach Resort et compte mettre la stratégie idoine en ces lieux pour contrer les velléités des Fennecs», écrit le quotidien *Le Faso*. «Les Etalons ont décidé de s'exiler à El Jadida pour préparer cette rencontre. Cette ville marocaine a pour avantage de présenter les mêmes conditions climatiques que Blida et offre des commodités pour un meilleur travail», précise la même source. Le coach du Burkina Faso, s'est contenté d'une petite séance de décrassage le lundi matin. Dans la soirée, il a beaucoup travaillé en atelier avec des exercices spécifiques. Des séances d'entraînements bi-quotidiennes à partir de ce mardi sont prévues au programme, pour «mettre les joueurs dans le rythme de la rencontre avant de procéder à un relâchement vers la fin de la semaine». L'équipe algérienne sera appelée à remonter une différence d'un seul but après sa défaite au match aller (3-2) le 12 octobre passé à Ouagadougou.

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2014 FÉMININ (U-20)
Résultats du 1^{er} tour et programme du reste de la compétition**Aller Retour**

Nigeria - Sierra Leone	10-0	6-0
Maroc - Tunisie	0-4	1-4
Tanzanie - Mozambique	10-0	5-1
Botswana - Afri Sud	2-5	0-2
Namibie - Zambie	0-1	0-2
Côte d'Ivoire - Guinée Eq	0-3	2-2
Egypte - Ouganda	Forfait de l'Egypte	
Ghana - Guinée Bissau	Forfait de la Guinée Bissau	

Les matches du deuxième tour :

Nigerie - Tunisie
Tanzanie - Afrique du Sud
Zambie - Guinée Equatoriale
Ouganda - Ghana

Aller : 6, 7, 8/12/2013

Retour : 20, 21, 22/12/2013

Les matches du troisième tour :

Vq.Nigeria/Tunisie - Vq.Tanzanie/Afrique du Sud
Vq.Zambie/Guinée Equatoriale - Vq.Ouganda/Ghana

Aller : 10, 11, 12/01/2014

Retour : 24, 25, 26/01/2014

La ville de Blida se pare aux couleurs nationales

Blida, ville hôte du match Algérie - Burkina Faso, qualificatif au Mondial 2014 de football, vibre au rythme de cette rencontre capitale, prévue le 19 novembre au stade Mustapha-Tchaker, et se prépare à en faire une fête majestueuse. Déployé sur les balcons, les devantures des magasins et même sur les toits de voitures qui sillonnent les différents axes routiers, le drapeau national est omniprésent, partout dans la ville des Roses. Maillots et équipements des Verts, banderolles et chapeaux aux couleurs nationales sont exposées à la vente dans les moindres coins et recoins de la ville. Les Blidéens s'apprêtent à vivre une soirée historique et ne jurent que par une quatrième participation des Verts au Mondial, après celles de 1982, 1986 et 2010.

Dans les cafés et espaces publics, le match du 19 novembre constitue le principal sujet des discussions. La belle forme affichée, ces derniers jours, par certains joueurs évoluant en Europe, tels Brahimy, Kadir, Yebda et Slimani, conforte la conviction des supporters quant à «la certitude» de dépasser l'œil des Etalons.

«Un seul but nous sépare de Rio de Janeiro. Au match aller disputé à Ouagadougou, nous avons marqué deux buts, en dépit d'un arbitrage partial qui a favorisé les Burkinabè. À Blida, Nous allons faire le plein», lancent, tout de go, des jeunes, attablés dans un café à la grande placelette de

Bab Essebt, au centre-ville.

Le souvenir d'Omdurman est toujours vivant dans la mémoire de ce groupe de jeunes, qui avaient fait le déplacement au Soudan en 2009 pour soutenir l'équipe nationale dans le match l'ayant opposé à l'Egypte. «Cette fois-ci encore, la qualification ne nous échappera nullement. Nous préparons une fête qui étonnera le monde entier», disent ces jeunes, ayant peint leurs motos en vert, rouge et blanc, couleurs de l'équipe nationale.

Sidi Lekbir : porte-bonheur des Verts

La ville de Blida a toujours porté chance à l'équipe nationale, estiment des citoyens, croyant dur comme fer que cette «constante» demeurera encore de mise.

«La ville du Saint Sidi Lekbir est le porte-bonheur de l'équipe nationale. Les joueurs vont toutefois se donner à fond afin de concrétiser le rêve d'aller au Mondial 2014», commente un citoyen, rencontré au marché des fruits et légumes de Ouled Yaïche, où l'emblème national est déployé sur les petites échoppes. L'ambiance festive est à son comble et chacun tente d'y ajouter «son grain de sel». L'image de ce jeune qui se déplace entre plusieurs quartiers du centre-ville, vêtu d'un survêtement aux couleurs de l'équipe nationale et emmitouflé dans un grand drapeau, est, en effet, très expressive. «Je tente de motiver les Blidéens sur la nécessité



de venir en masse soutenir notre équipe nationale, d'une part, et montrer à ceux qui ont osé piétiner l'emblème national à Casablanca que les Algériens s'attachent profondément à ce symbole», avoue ce jeune, très remarquable à ses gestes et aux chansons qu'il fredonne tout au long de son parcours.

Quand on aime, on ne compte pas

L'approche du match arrange parfaitement les affairistes de ces jeunes qui se sont reconvertis en vendeurs de maillots, drapeaux, bonnets, étendards aux couleurs de l'équipe nationale. C'est un créneau très porteur ces jours-ci, puisque les citoyens achètent sans modération.

La grande placette, appelée place-Ettout, à Bab Essebt, à l'image de plusieurs autres coins de la ville, est, en effet,

devenue un marché à ciel ouvert pour la vente de tous genres d'accessoires pour les supporters qui s'en approvisionnent à cœur joie. A des prix variant entre 150 à 800 dinars, ils se vendent comme des petits pains. Les citoyens ne lésinent pas sur les moyens pour disposer de ces objets très prisés, ces jours-ci. Les tables de fortune installées au niveau de la placette sont prises d'assaut au matin au soir. Les chansons évoquant les succès des Verts sont lancées à grandes décibels, ce qui attire davantage les foules. Certains inconditionnels des Verts n'hésitent pas, du reste, à entamer des pas de danse, invitant même des piétons de passage à faire la fête avec eux. Optimistes quant à la qualification des poulains de Halilhodzic, les Blidéens se préparent également pour la grande «Fiesta» qui devrait avoir lieu après le match.

LIGUES 1 ET 2**LFP : 10 clubs sanctionnés financièrement**

Dix clubs de Ligues 1 et 2 ont écopé de sanctions financières pour diverses raisons à l'issue des matches de la 10e et 11e journées du championnat d'Algérie, a indiqué lundi soir la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Il s'agit du CR Belouizdad, du MC Oran, de l'USM Alger, de la JS Kabylie de l'ASO Chlef et de l'O Médéa (30.000 DA pour utilisation de fumigènes), de l'ES Sétif et de l'USMM Hadjout (40.000 DA pour jeu de projectiles), ainsi que du MSP Batna (20.000 DA pour conduite incorrecte de l'équipe).

En reprise de l'affaire du match JS Saoura - JSM Béjaïa (2-0) disputé le 1er novembre dernier dans le cadre de la

10e journée de Ligue 1, la commission de discipline de la LFP a infligé une amende de 50.000 DA aux locaux pour «mauvaise organisation».

Pour ailleurs, ladite commission a laissé ouvert le dossier du match MC Saïda - NA Hussein-Dey (0-1) de la 11e journée de Ligue 2 pour «complément d'informations».

3 joueurs de Ligue 1 suspendus pour un match fermé

Trois joueurs du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnel de football sont suspendus pour un match fermé, suspension assortie d'une amende de 30.000 DA pour « contestation de décision», lors de la 11e journée de la com-

pétition disputée vendredi et samedi derniers, a indiqué lundi soir la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Les trois joueurs suspendus sont Ogbé Benhadouche (ES Sétif), Kaddour Beldjilali (JS Saoura) et Mosbah Faycal (MO Béjaïa). De son côté, le sociétaire du CRB Ain Fakroun, Toufik Bouhafer, exclu lors du match face à la JSM Béjaïa (1-1), écope d'un match de suspension automatique.

Dix clubs de Ligues 1 et 2 ont écopé de sanctions financières pour diverses raisons.

La JS Saoura a écopé, quant à elle, d'une amende de 50.000 DA pour «mauvaise organisation».

FOOTBALL/QATAR :**Les Algériens Khoukhi et Boudiaf retenus dans la sélection B du Qatar**

Les Algériens Boualem Khoukhi et Karim Boudiaf, qui évoluent dans le championnat de football de première division au Qatar, respectivement à Al-Arabi et Lekhwiya, sont retenus pour le premier regroupement de la sélection B du Qatar, selon la liste communiquée par la fédération qatarie de la discipline. Khoukhi avait rejoint Al-Arabi, entraîné par l'ancien international allemand Uli Stielike, en 2010 en provenance de la JS Chérifa (Div amateur, Algérie) où il a fait toutes ses classes. Il a été convoqué en sélection algérienne des moins de 23 ans avant le championnat d'Afrique de la catégorie qualificative aux Jeux olympiques de Londres 2012, mais il n'a pas répondu favorablement à l'invitation du sélectionneur de l'époque, Azeddine Aït Djoudi. Ayant obtenu la nationalité qatarie, le milieu de terrain de 23 ans a choisi de défendre les couleurs de la sélection du Qatar. Idem pour son compatriote, Karim Boudiaf, à Lekhwiya depuis trois saisons en provenance du FC Lorient (L1, France). Les deux joueurs effectuent leur premier regroupement avec la sélection B du Qatar depuis lundi sous la houlette de l'entraîneur algérien, Djamel Belmadi, qui a été récemment désigné aux commandes techniques de cette équipe.



JAVIER ZANETTI : «JE N'AI JAMAIS DOUTÉ QUE JE REVIENDRAI»

Moins de sept mois après avoir été victime d'une rupture du tendon d'Achille gauche, Javier Zanetti a effectué un incroyable retour, à 40 ans, avec l'Inter lors de la victoire face à Livourne, samedi soir (2-0). À l'origine du second but, l'Argentin, qui a été dignement fêté par San Siro, est revenu sur l'émotion procurée par ce «come-back».

ARSENAL : 18 M€ pour Demba Ba ?



A la recherche d'un attaquant supplémentaire pour le prochain mercato hivernal, Arsenal multiplie les pistes ces dernières semaines. Le nom de Demba Ba (28 ans, 3 matches en Premier League cette saison) revient cependant avec de plus en plus d'insistance du côté de l'Emirates Stadium. Selon le *Daily Star*, les Gunners auraient l'intention de proposer 18 millions d'euros pour s'offrir le buteur sénégalais de Chelsea. Les Blues ne devraient d'ailleurs pas retenir leur joueur puisque José Mourinho ne lui accorde pas de temps de jeu cette saison et recherche aussi un avant-centre supplémentaire de renommée internationale pour cet hiver.

Aubameyang évoque sa relation avec Lewandowski

«Lewandowski ? C'est un gars qui pèse (rires). Tout le travail qu'il fait sur une défense, c'est juste énorme. C'est un plaisir de travailler avec des gens comme ça, on apprend forcément. Il te donne envie de jouer au football chaque jour», explique Pierre-Emerick Aubameyang, qui vit donc de beaux jours aux côtés de l'international polonais au Borussia Dortmund. Toutefois, ce bonheur devrait logiquement être de courte durée...

Rooney et les petits joueurs d'Arsenal



Manchester United s'est imposé 1-0 face à Arsenal dimanche, grâce à un but de Van Persie sur un corner tiré par Rooney. L'attaquant anglais a expliqué après le match que les Red Devils avaient beaucoup travaillé sur ce point.

«On avait travaillé les coups de pieds arrêtés et les corners car Arsenal a beaucoup de petits joueurs dans son équipe. Et ça a marché. Nous devions absolument nous imposer aujourd'hui. C'est un excellent week-end pour nous et nous sommes dans une excellente position au classement», a réagi Rooney. MU est revenu à 5 points d'Arsenal après ce succès.

Eto'o vers un départ en MLS ?

Selon *Sports Illustrated*, le Toronto FC, franchise de MLS, souhaiterait enrôler l'attaquant international camerounais de Chelsea, Samuel Eto'o, quand ce dernier sera libre. L'ancien buteur du FC Barcelone, de l'Inter Milan et de l'Anzhi Ma-chachkala, âgé de 32 ans, avait signé un contrat d'une saison avec les Blues l'été dernier. Eto'o pourra donc, s'il le souhaite, relever un nouveau challenge en MLS dès l'été prochain.



ZLATAN Ibrahimovic

«Je veux faire mieux»

Auteur d'un triplé face à Nice, Zlatan Ibrahimovic a passé la barre des 50 buts avec le PSG. Il est revenu sur la victoire face à Nice (3-1) au micro de Canal+ : «Je veux faire mieux que la saison dernière. Mais l'important, c'est que l'équipe gagne. Nous sommes leaders, Monaco a perdu des points, c'est bien. Nous jouons avec trois milieux de terrain, c'est ça la grande différence.»

ALGÉRIE - BURKINA FASO

Tous derrière les Verts !

Alors qu'il est entièrement concentré sur la préparation de son groupe qui, de 37 joueurs pré-sélectionnés il les a réduit à 26, le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a lui aussi besoin d'une «aide» pour mener à bien son dernier match décisif face au Burkina Faso le 19 novembre prochain au stade Tchaker de Blida, qualificatif à la phase finale du Mondial 2014. En effet, si d'aucuns ne cessent de «spéculer» sur la liste définitive des joueurs devant participer à ce match et si d'autres ne cessent de faire probabilités sur probabilités sur des joueurs à titulariser dans chaque compartiment, on oublie le principal responsable qui doit lui aussi avoir besoin d'une «préparation» pour ce match. Il s'agit du coach principal, Vahid Halilhodzic. Car, en ce moment et bien qu'il est aidé par les membres de son staff technique, ces adjoints ne peuvent se permettre de le préparer psychologiquement.

Coach Vahid n'a certainement pas oublié ce fameux match contre les Verts lorsqu'il était le sélectionneur de cette formation ivoirienne avec laquelle il n'a pu réaliser son rêve d'aller au Mondial. Mais avec les Verts, Vahid n'est qu'à une victoire de s'inviter au Mondial brésilien.

Et c'est alors que certains vont sûrement se poser la question de savoir comment aider le coach Vahid dans cette préparation du match contre le Burkina Faso.

Et la réponse est toute simple : il faut simplement lui éviter plus de pression qu'il ne subit lui-même en tentant de préparer ses joueurs, chacun selon ses humeurs et ses habitudes, chacun selon son statut et ses «caprices» et surtout chacun selon ses vraies possibilités actuelles.

D'ailleurs, faut-il assurer que les journalistes attendront avec impatience le coach Vahid pour lui poser ces questions gênantes que son adjoint Korichi n'avait pu convaincre ni trouver les réponses réelles lors de sa dernière conférence où il a été chargé par Vahid de faire le point avec les médias. Du choix des 37 joueurs à celui des 26 actuellement en stage, en passant par les «sacrifiés» et ce, sans oublier cette fameuse tactique ou ces directives pour prendre à défaut cette équipe burkinabé qui sait très bien jouer hors de ses bases. Faut-il se rappeler ce parcours extraordinaire des Étalons du Burkina lors de la dernière coupe d'Afrique de nations au début de cette année où ils n'ont perdu qu'en finale face au Nigeria (1-0). C'est dire qu'il faut faciliter la tâche au coach Vahid, comme cela a été le cas au match aller où certains collègues avaient décidé de ne point évoquer les choix tactiques et les analyses des différentes possibilités des joueurs de coach Vahid pour ne point donner des «secrets» au coach belge de cette solution du Burkina Faso. Et le fait d'avoir choisi d'ouvrir les portes des entraînements des Verts pour aujourd'hui au public, n'est qu'une manière comme une autre pour Halilhodzic afin d'évacuer ce stress qui le hante depuis qu'il a joué le match aller en octobre dernier face à ces burkinabé qu'ils ont gagnés (3-2). Cette attitude des journalistes de s'abstenir des analyses a été différemment appréciée, certains ne se sont pas empêchés de critiquer. Mais, faut-il bien faire la remarque qu'il faudrait respecter le choix de tout un chacun car l'essentiel c'est que l'Algérie gagne et se qualifie à son 4^e Mondial de son histoire. Le reste, tout le reste n'est que palabres... D'ailleurs, au fond chacun de nous espère bien que les Verts se qualifient pour le Mondial brésilien puisque notre objectif est le même y compris pour Halilhodzic, alors soyons tout aussi solidaires pour faire de ce 19 novembre 2013, le remake du 18 novembre 2009 qui a permis de fêter la qualification des Verts à son dernier Mondial, jusqu'à présent.

S. Ben

L'ANNONCE OFFICIELLE A ÉTÉ FAITE HIER PAR JOSEPH GED

Nedjma devient Ooredoo

C'est un Joseph Ged, dynamique et tout confiant qui a annoncé la nouvelle. C'est officiel, Nedjma devient Ooredoo. Un changement qui marque une nouvelle étape pour cette compagnie de télécommunication, considérée aujourd'hui, comme l'opérateur de téléphonie mobile, le plus dynamique en Algérie et dans la région.

Nedjma change ainsi son identité commerciale et visuelle et adopte un nouveau nom de marque Ooredoo, commun à toutes les filiales du groupe éponyme. Cette annonce a été faite hier, lors d'une conférence de presse, à l'hôtel Sheraton, Club des Pins. Le directeur général de cette entreprise a indiqué que Nedjma est la première filiale du groupe à adopter la nouvelle marque qui perpétuera les mêmes valeurs citoyennes. Cette rencontre a été l'occasion de découvrir le nouveau logo Ooredoo, qui signifie «je veux», en langue arabe.

«Un nom qui reflète parfaitement la politique de l'entreprise, qui place la satisfaction du client et la promotion de la qualité de service au cœur de ses priorités», a affirmé M. Ged, ajoutant que cette compagnie mise sur trois fondements primordiaux, à savoir l'écoute du client, la responsabilité sociale et l'innovation. Des fondements qui ont permis à l'entreprise de gagner la confiance des Algériens mais aussi leur sympathie, depuis son lancement le 25 août 2004, un parcours parsemé de succès et de défis. La charte graphique de Ooredoo est composée de cercles rouges représentant l'union, la solidarité et la connectivité au sein de la communauté dans lesquels sont écrits les lettres Ooredoo en blanc. Deux couleurs qui inspirent la visibilité, la confiance et l'empathie. Cette conférence a été marquée par la présentation, en avant-première, du spot publicitaire, le spot hommage à Nedjma retraçant une histoire extraordinaire.

L'Algérie élue au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

L'Algérie a été élue hier pour siéger au Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies, dont les membres sont élus par l'Assemblée générale de l'ONU. L'Assemblée générale de l'ONU a procédé à l'élection de 14 nouveaux membres au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016. Crée en 2006, le Conseil des droits de l'homme se compose de

47 membres dont les sièges sont répartis entre 5 groupes régionaux (Afrique, Asie, Europe orientale, Amérique latine et Caraïbes et Europe occidentale avec Amérique du Nord). Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait évoqué en septembre dernier devant l'ONU la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme, et dont la can-

cermentation riche, avec une profusion d'images emplies d'émotion et de vie. «Ce spot publicitaire sera diffusé à la télévision durant toute la période de transition qui s'étalera sur plusieurs semaines avant l'adoption définitive de la nouvelle identité», a expliqué en substance, Joseph Ged. Il a ajouté que «le changement de la marque se fera dans la continuité sous le slogan «Dima maakoun».

Un changement qui n'aura aucune répercussion sur les tarifs, bien au contraire. Une baisse de la tarification Roaming est même annoncée. «Les clients continueront à bénéficier des meilleurs produits et services du marché constamment améliorés et enrichis», a assuré le conférencier. Ainsi, durant cette période transition, les deux logos, Nedjma et Ooredoo co-habiteront dans toutes les campagnes de communication de l'entreprise. Pour Joseph Ged, «cette nouvelle marque constitue un passage vers de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges et symbolise les aspirations de nos 9,3 millions d'abonnés pour lesquels nous travaillons chaque jour afin de répondre à leurs attentes». «Nous sommes confiants que Ooredoo restera garantie des mêmes valeurs, qui sont innovation, progrès, satisfaction, confiance et proximité qui ont toujours guidé Nedjma, une entreprise citoyenne par excellence proche de ses clients et qui mettra à leur profit des ressources et des atouts de l'un des plus grands groupes de télécommunications au monde», a-t-il encore précisé.

C'est ce n'est pas tout, cette rencontre a permis de dévoiler, en avant-première, un second spot montrant la star mondiale du football Lionel Messi, ambassadeur de la marque Ooredoo dans le monde, écoutant la musique de Maâk Ya El Khadra».

C'est là le premier spot tourné par la star du ballon rond pour une filiale du groupe accordant ainsi l'exclusivité à l'Algérie pour l'exploitation de son image en tant qu'ambassadeur de la marque. A Nedjma, le changement a bel et bien commencé. Le siège central à Alger et ceux des régions à Oran et Constantine ainsi que tous les espaces du réseau de vente répartis à travers les villes algériennes se sont mis aux nouvelles couleurs de la marque, rouge et blanc. De même, une grande opération de réaménagement a été menée au niveau des espaces qui offrent désormais plus de confort et de convivialité. Autant dire que cette entreprise enchaîne les succès. En effet, le lancement le 1^{er} décembre de la téléphonie 3G en Algérie qui coïncide avec ce changement de marque est indéniablement une opportunité pour Ooredoo déterminé à poursuivre sa politique novatrice qui fait sa réputation. Notons que la marque commerciale Ooredoo a été lancée officiellement le 25 février 2013 lors du Gsma Mobile World Congress 2013 de Barcelone en Espagne. Enfin, s'agissant des différentes filiales du groupe, elles adopteront cette nouvelle marque dans le courant des années 2013 et 2014.

Amel B.



équilibrées et justes». L'Algérie «cultive les vertus du dialogue et elle est particulièrement attachée à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme», avait-il affirmé, ajoutant que «c'est cet engagement qui motive la candidature de l'Algérie pour un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2016»...

Nous y reviendrons